

1192. f. 2.

MEMOIRES

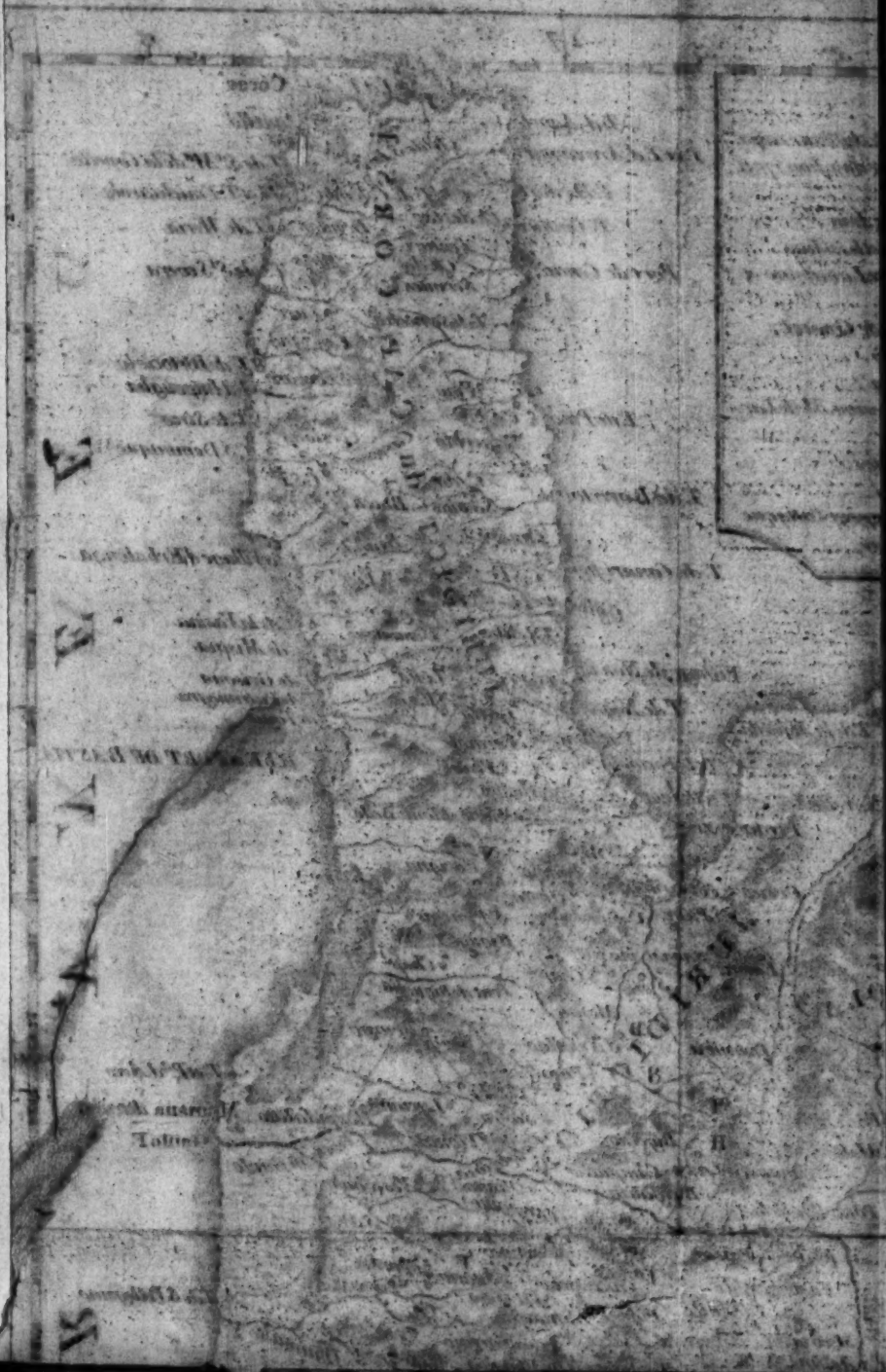
POUR SERVIR

A

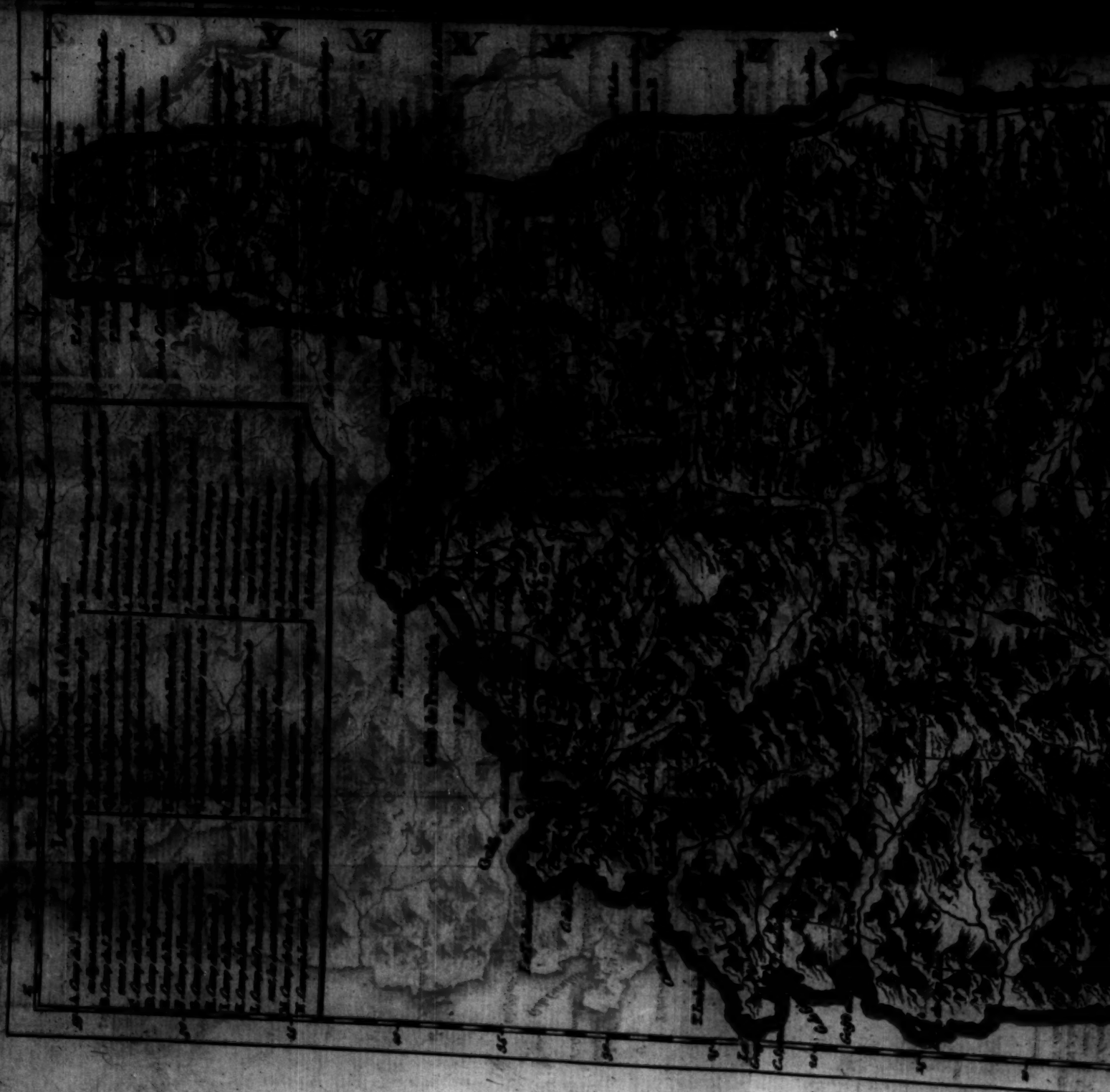
L'HISTOIRE DE CORSE.

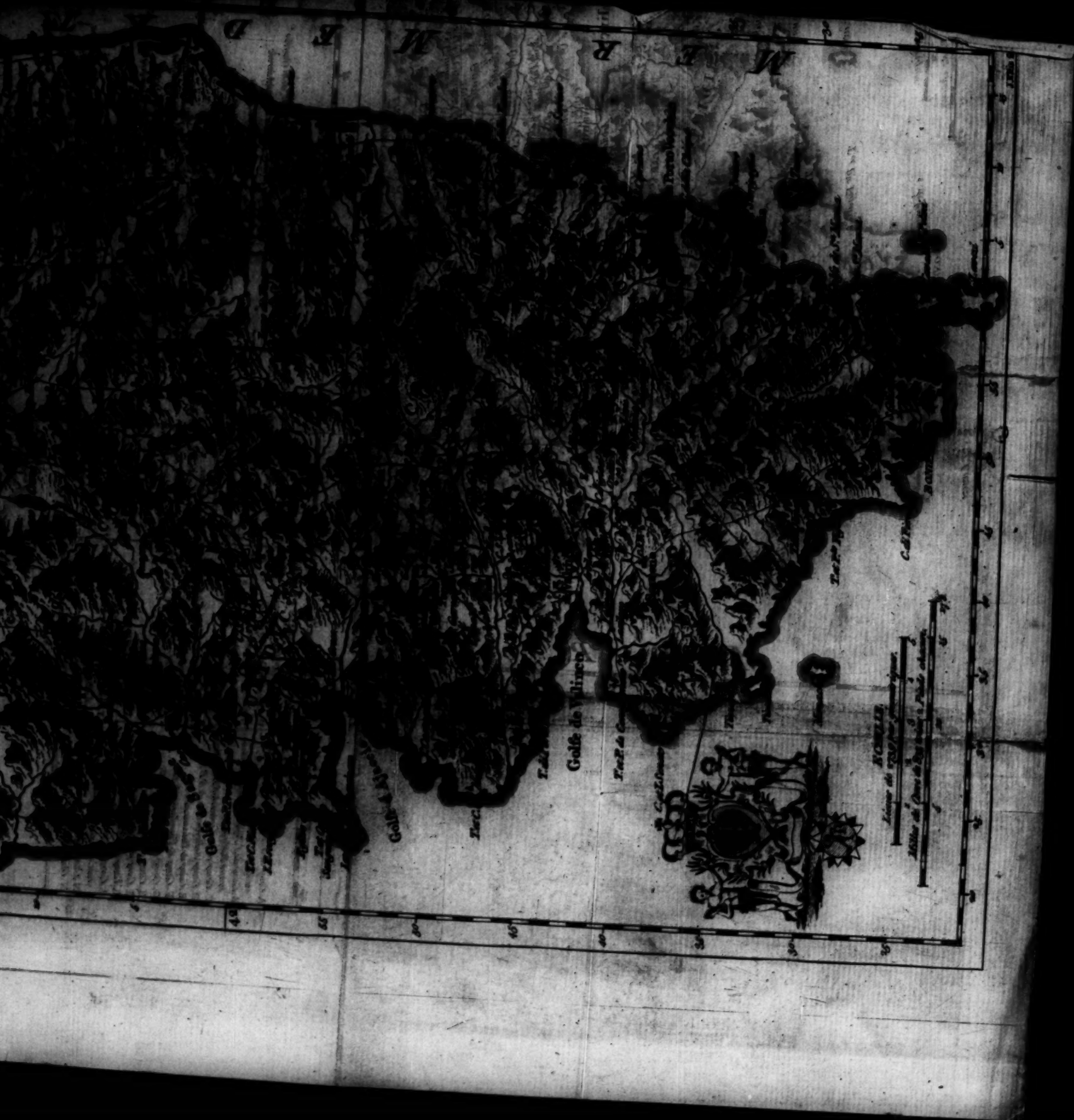


RETE SUR LES LIEUX PAR ORDRE
DE M. L'ÉVÊQUE



CARTE DE L'ILE DE CORSE TRACÉE EN LES LIEUX PAR ORDRE DE M. LE MARCIIER DE BELLEBOIS





MEMOIRES

POUR SERVIR

A
L'HISTOIRE DE CORSE.

R. Neuhoff (P. de)



A LONDRES,

IMPRIME POUR S. HOOPER, LIBRAIRE,
DANS LE STRAND.

M DCC LXVIII.



A
SON ALTESSE SERENISSIME
MONSEIGNEUR
LE DUC REGNANT
DE WÜRTENBERG ET DE TECK,
COMTE DE MONTBELLIARD,
SEIGNEUR DE HAYDENHEIM, JUSTINGEN, &c.
CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA TOISON D'OR,
ET
FELD-MARECHAL DE L'EMPIRE,
&c. &c. &c.

MONSEIGNEUR,

LE livre que je prens la liberté
de présenter à VOTRE AL-
TESSE SERENISSIME, lui appar-
tient de droit. Ce sont des Me-

moires pour servir à l'histoire d'un
peuple, chez qui un Prince de
VOTRE AUGUSTE MAISON¹ déjà
renommé par ses exploits militaires,
se distingua par ses lumieres poli-
tiques, & par son humanité. Mon
père lui dût aussi la célébrité que
lui ont attiré ses malheurs. Son at-
tachement, lorsqu'il étoit en Suede,
aux interêts du Prince MAXIMI-
LIEN², qui jeune encore, s'acquit
tant de gloire auprès de Charles
XII, lui merita la bienveillance du

¹ Le Prince Louis de Würtemberg.

² Le Prince Maximilien de Würtemberg.

Prince Louïs. Cette bienveillance fut la source de sa première liaison avec les Corfès, & ensuite de son exaltation au trône. Ainsi, Monseigneur, la protection de l'Auguste MAISON DE WÜRTEMBERG envers nous aiant de si hauts principes, mon attachement pour ses intérêts est bien naturel, puisqu'il est héréditaire. J'ose donc me flatter que VOTRE ALTESSE SERENISSIME, le regardant comme tel, me fera l'honneur de me continuer les occasions de lui prouver mon admiration pour ses grandes qualités, mon zèle
pour

pour sa gloire, ma reconnoissance
pour les graces distinguées, dont
Elle m'a honoré, & le très profond
respect avec lequel je suis,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE SERENISSIME,



Le très humble

et très obéissant serviteur

FREDERICK.

P R E F A C E.

CES Memoires n'avoient point été écrits pour être donnés au public. Ils étoient destinés à l'usage de S. A. R. le feu Duc d'YORK, qui avoit marqué un grand désir d'être instruit de l'histoire de CORSE, jusqu'ici défigurée par tant de recits fabuleux. Et ce fut de là, qu'on fit courir le bruit, que ce Prince avoit conçu le dessein de se faire Roi de cette isle.

Comme

P R E F A C E.

Comme il s'est repandû des copies manuscrites de cet ouvrage, & que l'auteur en a eû une entre ses mains qui étoit remplie de nombre de fautes, dans laquelle on lui faisoit dire en plusieurs endroits ce qu'il n'avoit pas pensé, il s'est proposé de le faire imprimer comme il est sorti de sa plume, plutôt, que d'attendre qu'on le donna au jour défiguré de plus en plus par les fautes d'autrui.

L'auteur croit de faire plaisir au public en l'imprimant même tel qu'il est, vû les circonstances présentes, qui en doivent rendre la lecture intéressante.

P R E F A C E. xi

sante. Il se flatte, qu'on excusera la trop grande simplicité de son stile, & les fautes de diction qu'on y trouvera, si on considere, qu'il étoit forcé à écrire dans une langue qui n'est pas la sienne, & dont il ne connoit pas les graces. D'ailleurs il est dans la persuasion, que le vrai s'annonce de lui-même, & qu'il n'est pas question d'agrément dans un ouvrage, dont la fidélité doit faire le caractère, & l'exactitude tout le mérite.

M E.



MEMOIRES
POUR SERVIR
A
L'HISTOIRE DE CORSE.

L'ISLE de CORSE étoit nommée par les Grecs *Cyros*, *Terapne* ou *Corfis*; par les Romains *Corfica*. Elle s'étend dans sa longueur entre le 41° & le 43° degré de latitude, & dans sa largeur depuis le 26° degré 10 minutes jusqu'au 27° 15 minutes.

A

On

On lui donne cent cinquante milles de longueur, cinquante dans sa plus grande largeur, & trois cent vingt-deux de circonférence.

Elle a la republique de Gênes au nord, l'état ecclésiastique au levant, l'isle de Sardaigne au midi, dont elle n'est séparée que par un détroit de trois lieües, & la mer de Provence au couchant.

On la divise en *banda di dentro* & en *banda di fuori*, ou *di quà dai monti*, & *di là dai monti*. Bastia est la ville capitale de la partie qu'on nomme en deça des monts. Ajaccio de celle au delà des monts.

Ces

DE CORSE. 3

Ces parties se subdivisent en juridictions, celles-ci en *Pieves*, & ces dernières en villages.

Le païs est montagneux, le climat doux & temperé, l'air sain, & le terroir très fertile en tout ce qui est nécessaire à la vie.

Cette isle est pleine de bois; elle est arrosée par quantité de sources & de fontaines, qui la rendent plus verdoyante & plus agréable qu'aucun lieu du monde. Ces eaux sont pures & merveilleusement saines. Il y a aussi plusieurs rivières, dont les plus considérables sont le *Guelo* & le *Tavignano*.

Ses productions consistent en vin, huile, bled, toutes sortes de grains & de légumes, cire, miel, & arbres fruitiers de toutes espèces ; comme chataigniers, noyers, figuiers, orangers, citronniers, & plusieurs autres fruits délicieux.

On laboure les terres dans cette île avec des bœufs. Ils sont petits & peu nombreux. Les Corfes n'en font aucun autre usage que celui dont nous venons de parler. Ils en mangent rarement, préférant la viande de mouton ou de chèvre à celle-là.

En général presque toutes les montagnes (à l'exception des plus élevées, qui sont des rochers ensevelis sous les neiges)

neiges) sont couvertes d'une terre légère; même un peu sablonneuse, qui produit abondamment lorsqu'elle est cultivée.

Entre ces montagnes, il se trouve des vallées fort agréables, qui pourroient être d'un grand produit. La plupart sont arrosées par des rivières considérables, ou par des ruisseaux, dont on peut conduire l'eau où l'on veut, d'autant plus que toutes ces vallées ont des pentes le long des quelles on peut la faire serpenter aisément.

Les paturages y sont gras & abondans, & le bétail en fort grand nombre, surtout les troupeaux de bêtes à laine. Ils sont presque tous noirs, né-

6 MEMOIRES

anmoins la laine en est très belle & très fine.

On ne renferme pas ces troupeaux dans des bergeries. On les tient dans les montagnes depuis le commencement de Mai jusqu'au mois d'Octobre, où ils trouvent suffisamment de quoi paître. Lorsque l'hiver approche, on les conduit dans les vallées, où la neige ne tombe point, & où ils ont pareillement de quoi subsister, surtout dans les pentes des montagnes, qui sont dans le voisinage de la mer. Les pasteurs construisent partout où ils vont des barraques de branches d'arbres. Ils les couvrent de paille, y vivent avec leurs femmes & leurs enfans, & y travaillent le laitage, qui fait leur principale

pale nourriture. Ce sont des émigrans, qui n'ont aucun domicile fixe, & qui ne sont dépendans d'aucune paroisse.

Il y a pareillement une prodigieuse quantité de cochons. Ils sont tous noirs comme les sangliers, & la plupart sont métifs. Il y a aussi beaucoup de volailles & de gibier.

On n'y voit pourtant ni loups ni lapins, mais en revanche il y a nombre de renards.

On y trouve un animal sauvage, semblable à une chèvre, que les habitans appellent *Muffoli*. Cet animal est si léger, qu'il saute de rochers en rochers quoiqu'à une grande distance.

On le prend par des laqs. Par une singularité fort étrange, le premier qui lui met de la falive dans la bouche l'apprivoise sur le champ, & en est suivi comme d'un chien.

Il y a des mulets & des chevaux. Ces derniers, quoique petits, sont bien-faits, forts & vigoureux. Ils ont les jambes extrêmement sures & nerveuses. Ils vont dans les montagnes les plus difficiles sans être ferrés, & courent sur les pierres & les rochers sans même broncher.

Les chiens sont prodigieusement gros, & si forts, qu'ils donnent sur les sangliers, & en viennent toujours à bout.

Il y a beaucoup de bois de chêne. Les Génois en construisent des navires, qu'ils vendent aux autres puissances de l'Europe. Presque tous les vaisseaux de guerre qui composent la flotte de Toulon ont été bâtis à Gènes du bois de Corse; de façon que cette ville pourroit être regardée comme le chantier de France dans la Méditerranée.

La Corse est aussi fort abondante en meuriers. On y fait beaucoup de soye, & on y en pourroit faire encore davantage. C'est de la soye de Corse que les Génois fabriquent la plus grande partie de leurs velours, & de leurs damas. Les François en tirent aussi une assez grande quantité pour leurs manufactures de Lyon.

On y trouve pareillement des mines de fer, de plomb, de cuivre, d'argent, des carrières de marbre, & des salines.

Il y a un étang qu'on appelle *stagno di Diana*, où le sel se forme par la chaleur du soleil.

Sur des montagnes on trouve du chrystal attaché aux rochers. Il est fort transparent, & si dur, qu'étant battu avec l'acier il fait du feu. Les Corfes s'en servent ordinairement au lieu de pierre à fusil. Il est bien remarquable que tous ces morceaux de chrystal ont naturellement cinq faces, comme s'ils avoient été taillés par un lapidaire.

Sur

DE CORSE. II

Sur le mont *Gradaccio* on voit deux lacs à quelque distance l'un de l'autre, savoir *Creno* & *Iuo*. Les eaux du premier sont savonneuses & si chaudes, qu'en y jettant un chien, pendant quelque tems, on n'en retire plus que le squelette. Les eaux du second sont si froides, qu'en y mettant une bouteille de vin rouge, pour quelques minutes, le vin perd sa couleur aussi bien que sa saveur, & prend les qualités de l'eau.

Vers le milieu de l'isle il y a un ruisseau, qu'on nomme *Restonica*. On prétend que c'est un nom corrompu, qui vient du Latin *res unica*. Effectivement ces eaux ont une qualité fort singulière. Quelque sorte de bois qu'on

qu'on y laisse pour quelques heures, il devient très blanc; le fer le plus rouillé y devient si clair qu'il paroît argenté.

Les côtes de Corfès abondent aussi en poissons & en corail. La pêche de de ce dernier se fait dans le golfe d'*Ajaccio*, & dans les bouches de *Bonifacio*.

Néanmoins un si beau païs n'est pas bien peuplé. Les guerres intestines qui depuis tant de siècles l'ont desolé, sont la cause de la dépopulation dont on se plaint. On n'y compte à présent que deux cent trente mille ames.

On

D E C O R S E. 13

On y voyoit dans le tems de Plin
trente trois villes; aujourd'hui il n'y
en a que neuf. Ce sont *Bastia*, *San*
Fiorenzo, *Calvi*, *Ajaccio*, *Bonifacio*,
Porto Vecchio, *Aleria*, *Mariana*, &
Corte. Ces villes sont bâties avec simé-
trie & proportion.

Corte est presque dans le centre de
l'isle; les autres villes sont situées sur
le bord de la mer. Elles ont des ports
fort commodes, qui donnent une re-
traite sûre aux vaisseaux; mais les
ports de *Bonifacio*, de *Porto Vecchio*
& d'*Ajaccio* sont les meilleurs & les
plus avantageux; sur tout ce dernier.
Il est situé au couchant, & sans con-
tredit est un des plus beaux, des plus
sûrs & des plus larges ports qu'il y ait
dans

dans la Méditerranée, où les plus gros bâtimens peuvent aborder, mouïller, carener, & radoubier commodément, & sans le moindre risque. Ce port pourroit contenir toutes les flottes de l'Europe. Elles y feroient à l'abri de tous les vents. Il feroit très facile d'en fortifier l'entrée à droite & à gauche, & de le rendre inattaquable.

Dans cette isle il y a cinq évêchés. Ce sont *Ajaccio*, *Calvi*, *Aleria*, *Bonifacio*, & *Nebbio*. Cette dernière ville a subi l'injure des tems. On n'y voit plus que des ruines. Son évêque fait sa résidence à *Bastia*.

Il y a aussi une colonie Grecque du rit Romain, qui s'établit en Corse l'an

1676.

1676. Ce sont des descendans de ces anciens Spartiates du Cap Matapan, ou du bras de maine. Ils habitoient autrefois les *pieves* de *Paomia*, *Revida*, & *Salogna*; mais aujourd'hui ils occupent la ville & les environs d'*Ajaccio*.

Sous la dépendance de Corse se trouve la petite isle de *Capraja*. Elles ne sont éloignées l'une de l'autre que de neuf lieües. *Capraja* n'a que quatre lieües de tour, abonde en chèvres & en vin. Sa capitale est defendue par un château bâti sur le sommet d'une colline. Il est assés fort par mer & par terre, mais plutôt par sa nature que par l'art.

Voilà

Voilà un précis des particularités de la Corse, qui fait le sujet de nos entretiens, & n'est pourtant que très peu connue. Cette considération m'a déterminé à écrire ces mémoires pour mettre au jour une multitude de vérités la plupart obscures, corrompues, ou tout à fait inconnues. Il pourra bien arriver que quelque prince, ou grand ministre, instruits de la bonté de ce païs par ce que j'en ai déjà dit, & du caractère des Corfès par ce que j'en dirai, formeront des desseins pour la félicité de ce peuple, & pour la prospérité de ceux qu'ils gouvernent.

Or pour en venir aux Corfès, je dirai en aussi peu de mots qu'il me sera possible, ce que j'en ai vu & appris pendant

pendant mon séjour parmi eux. J'ai pris plaisir à examiner quelle étoit la nature d'un peuple qui m'a toujours paru digne de la plus haute admiration ; quelle étoit son éducation ; quels étoient ses exercices & ses occupations, aussi bien que ses vices & ses vertus.

Les Corfes sont bienfaits, mais ils sont maigres & basanés. Ils ont affés bon air, particulièrement sous les armes. Ils sont très sobres ; n'ont presque point de besoins. Ils se contentent du nécessaire : le luxe & les superfluités dangereuses n'y sont pas devenues une nécessité ; car la nature, quand n'est pas encore pervertie, met son souverain bien dans la jouissance de ce

B

qui

qui lui est nécessaire, ne se fouchant en aucune sorte des plaisirs superflus. Ils sont braves, intrépides, adroits, souples, spirituels & pleins de feu ; mais en revanche ils sont fiers, présomptueux, inconstans, colères, cruels, paresseux, parjures, portés au vol, plus superstitieux que dévots, adonnés aux fortilèges, & visionnaires au point, que de juger de certains événemens par les entrailles des animaux. Ils ne sont pas trop de bonne foi, & ils se défient tellement les uns des autres, qu'ils marchent toujours armés, & vont même à la messe le fusil sous le bras. Ils aiment la vie errante, & ont un gout décidé pour la chasse. Cet exercice les accoutume à une vie dure & pénible, leur donne un tempérament

ment sain & robuste, aussi bien qu'un caractère sauvage, libre & indépendant, les met au fait du païs & de ses situations, qui sont infinies, & qui ne sont jamais les mêmes ; contribue à leur former le coup d'œil, & leur apprend mille ruses & mille choses qui ont beaucoup de rapport à la guerre, laquelle est aussi la passion favorite des Corſes. En effet, ils ont eu des hommes qui se sont fort distingués dans cet art. Ils sont outre cela extrêmement sensibles au moindres traits du ridicule & de l'injure, & ils sont vindicatifs à un tel excès, que ceux dont on attaque une fois l'honneur, se laissent d'abord croître la barbe en signe de deuil, & ne se la font pas couper avant qu'ils aient tiré raison par des

voies de fait de l'affront qu'ils ont reçu. Ces longues barbes se nomment parmi eux *barbe di vendetta*; tant il est vrai, qu'ils érigent la vengeance en principe d'éducation, & l'inspirent à leurs enfans dès le berceau comme leur premier devoir. Cela a donné lieu au vieux dicton, que *il Corso non perdona mai ne vivo ne morto*; c'est à dire, que le Corse ne pardonne jamais ni pendant sa vie ni après sa mort.

Cependant ils observent très religieusement le droit de l'hospitalité. Comme l'on ne connoit pas ce que c'est qu'une hotellerie ou une auberge dans cette isle, les Corfes se font un devoir de loger l'étranger chez eux; & de le combler de mille honnêtetés.

Or

Or s'il leur arrive de recevoir sous leur toit un hôte contre qui (pour me servir de leur expression) ils ont *una inimicizia di sangue*, cet étranger en vertu du droit de l'hospitalité, non seulement est à l'abri de toute insulte de leur part, mais encore ils se croient obligés de le défendre contre toute autre poursuite, de l'accompagner jusqu'à un lieu de sûreté, & même de lui accorder quelques jours pour se dérober à leur vue. Mais s'ils le rencontrent après l'expiration de cette espèce de trêve, ils ne se font aucun scrupule de l'immoler à leur vengeance.

On ignore quels furent les premiers habitans de cette île. Il ne nous est

rien resté de certain de son histoire ancienne. On fait qu'elle a été habitée autrefois par plusieurs peuples, que diverses révolutions ont fait succéder les uns aux autres ; & on prétend que les Phocéens, peuples de l'Asie Mineure, charmés de la beauté du païs, de sa situation en pleine mer, & de la bonté de ses ports ; y envoyèrent une colonie de leur nation pour le peupler. Mais comme ces nouveaux habitans exerçoient des pirateries & des violences excessives sur tous ceux qui navigoient dans ces mers, les Tyrréniens ou Etruriens les en chassèrent. Ceux-ci en furent chassés à leur tour par les Carthaginois, qui pendant long-tems firent la guerre aux habitans de Sardaigne & de Corse.

Après

Après avoir subjugué les premiers ils s'emparèrent aussi de cette dernière île, à l'exception de quelques *pieves*, qui étant bordées par plusieurs chaînes de collines & de montagnes hérissées de rochers, étoient d'une entrée très difficile, & les préservèrent d'être asservis par les Carthaginois quelques nombreuses armées qu'ils aient employés contre eux.

Les Carthaginois, pour s'affirmer cette conquête & la tenir dans une entière & perpétuelle dépendance, s'avisèrent d'en arracher toutes les vignes, les plantes, & les arbres fruitiers de toutes espèces; défendirent aux habitants sous peine de mort de semer, planter, ou cultiver la terre, & obli-

gèrent ces malheureux insulaires d'aller chercher chez eux en Afrique ce qui leur étoit nécessaire à la vie.

Cette loi barbare au lieu de produire l'effet que les Carthaginois en attendoient, produisit celui qui devoit naturellement en resulter. La tyrannie étant l'aiguillon le plus propre pour réveiller l'amour de la liberté, elle dut nécessairement inspirer aux Corfes, peuples braves & portés à l'indépendance, le désir de devenir libres. Mais comme ils n'avoient pas les moïens nécessaires pour parvenir heureusement à ce but, ils s'adressèrent aux Romains, & leur demandèrent du secours pour se soustraire à une domination si dure. Ceux-ci conduits par des sages considérations,

tions, non moins glorieuses qu'utiles à la République, entreprirent leur délivrance, d'autant plus qu'ils redoutoient déjà la puissance orgueilleuse de Carthage, rivale & ennemie implacable des Romains.

Le succès de cette expedition répondit ^{aux} vœux de l'une & de l'autre nation ; ainsi après que les Carthaginois eurent été chassés de cette isle, les Corfes (comme de raison) se crurent un peuple libre, & qu'ils pouvoient se gouverner par leurs propres loix. Les Romains de leur côté, qui se conduisoient toujours par la bouffole de l'intérêt public, étoient trop éclairés pour ne pas faire attention au prix de l'isle de Corse. Ils la trouvèrent très
propre

propre par la situation avantageuse à leur servir de barrière, à favoriser les desseins qu'ils avoient d'étendre leurs frontières, & de pousser leurs armes en Afrique; ainsi ils la minent au rang de leurs conquêtes. L'utilité l'emporta sur la justice. Les Corfes ne firent donc que changer de maîtres. Ils en furent d'abord revoltés; néanmoins ils cédèrent à la force, se flattant que sous la domination d'une republique déjà renommée par sa sagesse, qui sembloit avoir la vertu pour principe, & qui connoissoit le prix inestimable de la liberté, qu'ils ne passeroient pas leur vie dans l'oïveté & dans le mépris; qu'ils seroient à couvert des traits de l'oppression; qu'on les gouverneroit avec équité, & qu'on ne porteroit aucune atteinte

atteinte à leurs droits, à leurs coutumes, & à la forme primitive de leur gouvernement.

Mais ces belles espérances s'évanouirent bientôt. Les Prêteurs que la République envoyoit successivement pour gouverner la Corse, démentoient par leur inconduite la justice & la vertu romaine. Ils traioient ces insulaires tyranniquement. Ceux-ci en étant indignés tinrent plusieurs conseils pour délibérer sur les mesures qu'ils devoient prendre pour adoucir une situation si déplorable : ensuite ils se virent forcés d'avoir recours aux armes pour leur salut.

C. Cornelius Varus étoit alors Consul. Il envoya en Corse M. Claudius Clicias

Clicias son lieutenant avec un bon nombre de troupes pour châtier les revoltés. Clicias étoit un honnête homme & grand amateur de la justice. Dès qu'il vit que l'oppression étoit l'unique cause de ce soulèvement, il s'intéressa pour ce peuple, & au lieu de se servir d'aucun traitement dur & rigoureux, il en usa envers eux avec douceur & modération. Il leur accorda même toutes leurs demandes, voïant qu'elles étoient incontestablement justes & raisonnables. Mais le consul Varus, homme d'une sévérité inébranlable & outrée, étant survenu dans ces entrefaites avec un autre corps d'armée, dérogea aux conventions de Clicias, les regardant comme deshonorantes à la majesté du peuple romain,

main, le condamna à mort pour les avoir signées, & força ces insulaires à recevoir la loi qu'il voulut leur imposer.

Ce surcroit d'injustice piqua sensiblement les Corfes & enfanta de nouvelles revoltes. Ils s'allièrent avec les habitans de l'isle de Sardaigne, fort mécontents aussi de la domination romaine. Ces deux peuples animés par le même esprit de ressentiment & de haine contre la Republique, prirent conjointement les armes avec une même ardeur pour se délivrer d'un joug qui leur étoit devenu insupportable. Mais les Romains instruits des trames secretes de ces insulaires, par de certains bruits qui pour l'ordinaire
marchent

marchent fourdement à la tête des grands événemens, prirent des mesures en conséquence, & dissipèrent le complot dès sa naissance. Ils chargèrent Tiberius Gracchus de se rendre immédiatement dans ces deux isles. Il surprit les séditieux, & sans leur donner le tems de se reconnoître les obligea de mettre les armes bas. Il en enmena un grand nombre à Rome, où ils furent vendus publiquement à l'enchère comme des esclaves. C'est de là qu'est venu le proverbe *Sardi venales*.

C'en étoit assez pour ranimer le courage des Corfes, & pour redoubler l'horreur qu'ils avoient pour les Romains, qui vint à un tel excès qu'ils regretterent la domination Carthaginoise

noïse sous laquelle leur condition étoit, disoient-ils, moins misérable, quelque dure qu'elle fut. Dans ces grandes agitations ils acceptèrent les secours que ces mêmes Carthaginois leur offrirent pour chasser les Romains hors de cette île. Le sénat en étant averti y envoya le consul Servilius Geminus, qui remporta d'autant plus facilement la victoire sur ces insulaires, que la flotte Carthaginoïse étant battue par la tempête & les vents contraires ne put les secourir à tems, & vint échouer dans l'île de Majorque.

Tant de malheurs consécutifs ne découragèrent nullement les Corfes, nés avec un penchant invincible à l'indépendance. Quoiqu'ils eussent été tous
 jours

jours forcés à plier, ils étoient aussitôt relevés qu'abbatus. Il sembloit même que leurs forces prenoient de nouveaux accroissemens par leurs défaites; ainsi ils ramassèrent encore une nouvelle armée, & prirent courageusement la résolution, ou de s'affranchir de la puissance Romaine, ou de périr dans leur efforts.

Les Romains en apprenant cette nouvelle revolte y envoyèrent une armée très considérable. Les Corfes se croïant affés forts, avec la seule haine qu'ils portoient aux Romains, acceptèrent hardiment la bataille. On y vit tous les prodiges d'adresse & de valeur que peuvent produire d'une part le désir & l'espérance de vaincre, & de

de l'autre le mépris de la vie & l'amour de la liberté. Les deux partis combattirent avec le même acharnement & la même opiniâtreté; tellement que la victoire parut long tems fort incertaine à qui elle donneroit ses lauriers. Après des flots de sang répandu de part & d'autre, elle se déclara pour le plus fort; c'est à dire, pour les Romains, qui étoient supérieurs aux Corfès en nombre, en discipline, en armures, & en machines de guerre. Sept mille Corfès restèrent sur le champ de bataille. Le reste de l'armée fut fait prisonnier. Le vainqueur semblable à un torrent, qui rompt ses digues, inonda toute l'isle, brula les moissons, arracha les vignes & les oliviers, répandit les vins, & gâta tout ce qu'il ne pouvoit pas emporter. Les

malheureux Corfes réfugiés fur des montagnes inacceffibles, où ils manquoient de tout, voïoient leurs campagnes en feu & en flammes, & l'ifle du monde la plus belle & la plus fertile, changée tout d'un coup en un défert affreux. Dans ces facheufes circonftances ils n'eurent d'autre reffource que de fe confefser vaincus, de fléchir les Romains par des humbles prières, & d'acheter la paix à quelque prix que ce fut. Les Romains maîtres de les traiter encore avec plus de rigueur, ufèrent de leur victoire avec beaucoup de modération. Ils firent voir dans cette occafion que leur clémence & leur générofité envers les vaincus contribuoient à étendre leurs conquêtes autant que la fupériorité & le bonheur
de

de leurs armes. Ils ne leur imposèrent donc qu'un impôt de deux cent mille livres de cire, au dessus de ce qu'ils étoient taxés auparavant.

Par l'événement la perte de la bataille tourna à l'avantage des Corfes, & leur attira de la considération auprès des Romains, qui aimoient la vertu partout où elle se trouvoit. Ils connurent que les Corfes étoient des hommes au dessus des événemens, à qui le malheur n'ôtoit point la fermeté; & qu'il n'y a point de domination qui puisse durer, quand elle ne subsiste que par la crainte. Ainsi on changea de conduite à l'égard de ces insulaires; on les traita avec douceur, on leur relâcha une partie du dernier im-

pôt; on se propoſa d'en poſſéder les cœurs & de ſ'établir un empire paternel ſur leurs eſprits.

Ces ſages méſures eurent le ſuccès que les Romains en attendoient. Les Corſes vaincus par les amorces de la douceur, le plus puiffant attrait pour engager à l'obeiſſance, leur furent toujours attachés. Il n'y eut plus aucune revolte générale dans cette iſle. Il y eut cependant quelques petits ſoulèvements de tems en tems, mais qui n'eurent aucune ſuite.

Néanmoins Marius & Sylla, par une ſage politique y envoyèrent des colonies romaines pour être plus ſûrs de la fidélité des Corſes. Marius en établit
une

une sur la côte orientale de l'isle, à l'embouchure du fleuve *Guelo*, & y fit bâtir une ville à laquelle il donna le nom de *Mariana*. Sylla établit sa colonie sur la même côte à douze lieues de celle de Marius. Il y fonda une ville à l'embouchure du fleuve *Tavignano*, laquelle on nomma *Syllaria*, & que par corruption on nomme à présent *Aleria*.

Sous les empereurs romains, lorsque le luxe, la volupté & les richesses étoient seuls en honneur, on ne faisoit aucun cas de la Corse où régnoit cette heureuse pauvreté, compagne inséparable de la vertu. On ne s'en servoit donc que comme d'un lieu d'exil pour ceux qui s'étoient attirés la disgrâce

des empereurs. Ce fut là où Seneque fut relégué par Néron, & où il composa plusieurs ouvrages de philosophie morale.

Après que l'empire romain fut devenu la proie des peuples barbares, connus sous le nom général de Goths, la petite isle de Corse suivit le même sort que ce vaste corps, & passa successivement de main en main.

Dans le septième siècle, les Sarrazins s'étant emparés d'une partie de l'Afrique, ils portèrent ensuite leurs armes victorieuses, ainsi que leur religion dans l'isle de Corse. Lanza Anciza de la famille du caliphe Valid Almanzor y établit sa domination avec
le

le titre de roi, que cinq de ses successeurs portèrent pareillement.

Nugolo fut le dernier roi africain dans cette île. Il régnoit du tems de Charlemagne. Audemar gouvernoit alors la ville de Gènes au nom de l'empereur. Audemar à la sollicitation du pape entreprit de retirer la Corse des mains des Sarrazins, comme démembrement de l'empire romain dont cette île, même aujourd'hui, est regardée comme un fief. Audemar y réussit heureusement. Nugolo & son fils Abdalla furent chassés de la Corse ; néanmoins ils combattirent depuis pendant plusieurs années, avec plus de courage que de succès, pour la reconquerir.

Audemar remporta encore une victoire sur eux, qui décida du fort de la Corse. Nugolo périt dans le combat, Abdalla prit la fuite. L'empereur en considération des services qu'Audemar lui avoit rendu, annéxa cette île au gouvernement de Gènes; ainsi, qui-conque depuis ce tems-là fut gouverneur de la ville & de l'état de Gènes le fut aussi de l'île de Corse.

C'est par là, & d'après cette concession impériale, que les Génois, lorsqu'ils eurent secoué le joug des empereurs pour se donner des comtes, réclamèrent la Corse comme un pays de leur dépendance. Ils ne trouvèrent pas à propos d'en tenter la conquête ouvertement, ils espérèrent pouvoir obtenir de
la

la fourberie ce qu'ils n'osoient attendre de la force. Ils favoient que les Corfes avoient récemment abjuré la religion Mahometâne pour embrasser la foi catholique, & qu'ils avoient pour le St. Père tout le fanatisme de nouveaux convertis. Les Génois les prirent par leur foible, & se servirent du nom & de l'autorité papale pour se les assujettir.

Le pape, qui regardoit cette isle comme fief de l'église, en vertu d'un acte de donation de Pepin, dès qu'il apprit cette supercherie, en dépouilla les Génois, & en donna l'investiture à la Republique de Pise, qui s'engagea de payer cinquante livres tous les ans au St. Siège. Les Pisans se condui-
rent

rent dans leur gouvernement avec tant de sagesse qu'ils rétablirent entièrement la tranquillité publique. Quantité d'églises, de ponts & d'édifices furent construits pendant cet heureux calme. On bâtit aussi la ville de *Bonifacio*, & on fonda encore trois évêchés; savoir, celui d'*Aleria*, d'*Ajaccio* & de *Calvi*, lesquels même aujourd'hui sont suffragans de l'archevêque de Pise,

Les Génois pourtant ne perdirent pas la Corse de vüe. Vers l'an 1125, ils eurent à ce sujet une sanglante guerre avec la Republique de Pise. Après avoir eû alternativement de bons & de mauvais succès, & les forces manquant plutôt que l'animosité, ils en vinrent à une trêve.

L'an

L'an 1280 la guerre s'alluma encore entre les Pisans & les Génois. Les uns & les autres étoient puissans par mer. Ils avoient des flottes nombreuses ; en vinrent aux mains, se battirent avec opiniâtreté, mais l'avantage demeura aux Génois. Les Pisans perdirent la plus grande partie de leurs vaisseaux, ce qui les réduisit à la dure nécessité de faire la paix à des conditions très onéreuses ; entr'autres ils furent forcés de se dessaisir de la Corse, & de la céder au vainqueur.

Mais le Génois n'en furent guères paisibles possesseurs. Les troubles intestins, & les émotions civiles, qui ont été de tout tems leur maladie épidémique, leur firent bientôt perdre un
 si

si beau païs; car, pendant qu'ils se donnoient alternativement à differens souverains, & en sécoûoient ensuite aussi légèrement le joug, le roi de Naples, celui d'Arragon, & le pape, invités par les Corfes qui s'étoient formés en différens partis, & se déchiroient par des guerres civiles, s'emparèrent à leur tour de cette isle.

Les choses restèrent dans cet état jusqu'à ce que le pape Nicolas V. originaire de Gênes entreprit de rétablir les affaires de ses compatriotes. Il leur donna l'investiture de la Corse, les mit en possession de cette partie de l'isle qui étoit sous sa dépendance, consistant en cinq ou six *pieves* au plus, engagea ces mêmes *pieves* à se soumettre aux

Génois par une députation solennelle, & à leur prêter serment de fidélité dans les formes.

Les Génois reçurent cette députation comme envoyée par toutes les *pieves* de l'une & de l'autre partie de l'isle, & les députés de leur côté traitèrent avec eux, comme s'ils avoient été autorisés par tout le royaume.

Ils arrêterent par un *concordat*, dont les principaux articles furent, que les Corfes demeureroient à perpetuité liés & inséparables de la Republique de Gènes, comme si les uns & les autres n'étoient qu'un seul & un même peuple ; que les nobles Corfes seroient regardés dorénavant comme nobles de Gènes ;

Génes ; qu'ils en jouïroient de tous les droits & privilèges, & qu'en conséquence ils pourroient aspirer à tous les emplois & à toutes les dignités de la Republique ; & que les charges & dignités ecclésiastiques, civiles & militaires dans le royaume feroient aussi toujours remplies par des Corfes.

Ces conventions, en apparence fort avantageuses aux Corfes, étoient un appas de la part des Génois pour induire les autres parties de l'isle à se revolter contre les rois de Naples & d'Arragon & se soumettre à eux.

Mais le Génois voïant que leur artifice n'avoit pas eu l'effet désiré, achetèrent les droits que ces deux monarques

narques avoient sur la Corse, moyennant une grosse somme d'argent. C'est depuis ce tems-là que la doge de Gènes se fait couronner roi de Corse.

C'est ainsi que les Corfes passèrent pour la troisiéme fois & malgré eux sous la domination des Génois, qui n'observèrent aucun des articles du *concordat* qu'ils avoient fait avec eux. Au contraire ils les traitèrent très durement & comme des gens qu'on avoit acheté à prix d'argent, c'est à dire, comme des esclaves destinés à porter le joug d'une humiliante & déplorable servitude. Pour surcroit d'outrages la Republique de Gènes aiant emprunté de la banque de St. George les sommes qu'elle avoit payées aux rois de

Naples & d'Arragon, elle donna à cette banque l'isle de Corse en nantissement. Les Corfes, comme on peut bien l'imaginer, furent très mortifiés de se voir si avilis; mais se trouvant trop foibles pour faire paroître leurs ressentimens avec seureté, ils fermèrent les yeux aux insultes & aux injustices qu'on leur faisoit, semblables à ceux qui ne pouvant parer le coup qu'on leur porte, détournent la vûe pour diminuer le sentiment de leur blessure.

Mais vers le milieu du seizième siècle, les Génois s'étant déclarés pour l'empereur qui étoit en guerre avec Henri II. roi de France; ce roi reclama la ville & l'état de Gênes, aussi bien

bien que la Corse, comme des païs qui lui appartenbient.

Il ordonna à *Sampiero della Bastilica d'Ornano* de se rendre dans cette isle, & d'assurer les Corfes de sa protection. Sampiero étoit d'une des plus nobles familles de Corse, & avoit époufé Annina d'Ornano dame d'une beauté sans égale, & riche héritière d'une très ancienne maison, dont Sampiero depuis porta le nom & les armes. Il eut d'elle deux fils. Sampiero étoit colonel au service de France, où il s'étoit acquis une grande réputation. Il étoit aussi capable de raisonner dans un conseil que d'en exécuter les résolutions; prudent & en même tems résolu; affable & sévère, souple dans

D

les

les occasions, mais allant toujours constamment à son but.

Dès que Sempiero arriva en Corse, les Génois le firent arrêter sur des conjectures vagues & incertaines qu'ils ne pouvoient appuyer d'aucune preuve décisive : mais ils furent obligés de le relâcher à la requisition d'Henri II, qui le reclama comme étant à son service. Sempiero repassa en France. Le roi l'envoya auprès de monsieur De Thermes, qui commandoit ses armées dans le territoire de la Republique de Sienne, aujourd'hui incorporée à la Toscane.

De Thermes & Sempiero débarquèrent en Corse à la tête d'une puissante

sante armée. Ils furent escortés par la flotte Ottomane, commandée par le fameux Dragut. Ce corsaire étoit un grand homme de mer, mais cruel & inhumain. Sampiero à son débarquement assura ses compatriotes que les Français ne faisoient cette expédition que pour les délivrer du joug tyrannique des Génois, & sur cette assurance les Corfes firent tout ce qui dépendoit d'eux pour en faciliter la réussite. De Thermes en peu de tems prit *Bastia, San Fiorenzo & Ajaccio*. Dragut se chargea du siège de *Bonifacio*, une des principales villes de l'isle, qui étoit très forte par mer & par terre. Il la serra de si près, que ne pouvant recevoir aucun secours, elle fut obligée de se rendre à discretion. Dragut

avoit résolu de la piller & de la raser, mais courroucé de ce que De Thermes s'y opposoit, il ne voulut plus agir hostilement contre les Génois, & quitta ces mers dans une grande colère.

Les Français avec bien de la peine restèrent maîtres de la Corse pendant quelques années, mais par un article du traité du 13^e Avril 1559, entre Henri II, & Philippe II, roi d'Espagne, il fut convenû, que sa majesté très Chrétienne recevroit les Génois dans ses bonnes grâces, & leur rendroit toutes les places occupées par ses armes dans l'isle de Corse.

En conséquence de ce traité les Français évacuèrent cette isle, & ces
pauvres

pauvres infulaires, malgré eux & contre la parole qu'on leur avoit donnée, tombèrent de nouveau sous la domination des Génois, qui les traitèrent plus durement que jamais.

Sampiero, indigné de la mauvaise foi du roi, & des cruautés des Génois contre sa patrie, se rendit dans plusieurs cours pour lui chercher des vengeurs.

Il s'adressa à Catherine de Médicis, qu'il savoit être fort mécontente des Génois, parce qu'ils n'avoient pas voulu déférer à ses instances en faveur de la maison de Fieschi, qu'elle protégeoit. Cette princesse reçut Sampiero gracieusement, & l'adressa à Antoine roi

de Navarre, qui étoit piqué auffi contre les Génois. Enſuite Sampiero ſe rendit à Alger de la part de ce prince, & delà à Conſtantinople. Il obtint du grand ſeigneur de groſſes ſommes & de grandes promeſſes.

Il avoit laiffé à Marſeilles Annina ſa femme, qui étoit dans la fleur de ſa jeuneſſe. Louïs Durazzo noble Génois entreprit de la ſéduire ; Durazzo devenû maître du cœur d'Annina tâcha d'en profiter pour le bien de ſa patrie, Il la perſuada de le ſuivre à Gênes, où ſans doute elle & ſes enfans auroient ſervi de gage pour la fidélité de Sampiero. Annina qui dans ſa paſſion exceſſive ne pouvoit rien refuſer à ſon amant, eut la foibleſſe d'y conſentir, fermant

fermant les yeux sur la grandeur du péril, que lui faisoit courir son aveugle condescendance. Après avoir envoyé à Gènes toutes ses richesses, les deux amans prirent la fuite. Quelques amis de Sampiero les poursuivirent & les arrêterent à Antibes. Annina pour plus grande sûreté fut conduite à Aix. Durazzo continua son voyage.

Quelques jours après Sampiero débarqua à Marseille. Là il apprit la fuite de sa femme avec des circonstances de son infidélité. Outré de colère il vola à Aix pour venger avec éclat son honneur outragé. La pauvre dame, saisie de ses remords, marche en tremblant au devant de lui, le ren-

56 MEMOIRES

contre dans la cour du palais, se jette à ses genoux, prend sa main qu'elle mouille de ses larmes, & dans cette posture humiliante, elle lui avoüa son crime, & lui demanda grace dans les termes les plus touchans. Sampiero naturellement dur ne se laissa pas attendrir. Il s'arrache de ses bras en lui lançant des regards pleins de fureur, & sans lui dire un seul mot. Il se retire avec précipitation dans son appartement, où il se livre tout entier à sa douleur, à son amour & à son désespoir. Déchiré long tems par ces différentes passions, on l'entendoit seulement soupirer, & prononcer tendrement le nom d'Annina. Après avoir long tems combattu, sans pouvoir surmonter cette agitation d'esprit, qui le mettoit

mettoit hors de lui-même, il sortit comme un forcené de son appartement, & se rendit dans celui de sa femme. Il se mit à ses genoux, l'appellant sa maitresse & sa dame; ensuite tournant vers le ciel des regards indignés, il s'élance sur elle comme un tigre blessé, & l'étrangle de ses propres mains. Il se rendit aussitôt aux officiers de la justice; plaida lui-même sa cause devant le parlement avec tant de véhémence & de force, qu'on ne put s'empêcher de l'absoudre d'un crime que le cœur condamne, & que l'honneur justifie.

Sampiero ne tarda plus à s'embarquer pour la Corse. Le trajet fut heureux. Au bout de deux jours de navigation il vit cette terre désirée, après laquelle il soupiroit si ardemment.

Un grand concours du peuple vint en foule le recevoir sur le rivage. Ce fut un spectacle bien attendrissant que de voir tant de braves gens avec tout le dehors de la douleur & de l'abbatement se jeter à ses genoux, & le supplier les larmes aux yeux d'avoir compassion d'eux, & de les délivrer d'une tyrannie qui leur rendoit la vie odieuse & insupportable. Sampiero en fut vivement touché. Il les exhorta à prendre courage; ajoutant, que quant à lui, il étoit résolu de s'ensevelir plutôt sous les ruines de sa patrie que de la voir gémir davantage sous le joug infame de la tyrannie, & pour gage de sa parole, il jura sur l'autel une haine immortelle aux Génois.

Son parti grossissoit de jour en jour, tandis que celui de l'ennemi se dissipoit peu à peu, comme une nûe aux rayons du soleil. Tous ceux qui étoient en état de porter les armes, se rendirent auprès de lui avec ce zèle empressé, qu'inspirent l'horreur pour la tyrannie & le désir de s'en affranchir.

En peu de tems il leva une armée de vingt mille hommes. Il les dressoit lui-même au maniement des armes, Il ne relâchoit rien de la discipline militaire, & autorisoit toujours par son exemple, ce qu'il faisoit exécuter aux autres avec tant d'exactitude. Il leur inspira si bien la confiance dont il étoit lui-même rempli, qu'il sembloit qu'on
allat

allat à une victoire certaine, à laquelle chacun vouloit avoir part ; tellement que les Corſes ſe félicitoient déjà d'une délivrance prochaine, & voïoient à travers de leur miſère préſente de futures proſpérités. Les Gênois au contraire préſſentoient vivement tous les maux qui ſ'enſuiyroient de la perte d'une iſle qui faiſoit la force, l'abondance, & les richesses de la Republique ; de ſorte que ſe voïant trop foibles pour ſ'oppoſer aux efforts généreux de Sampiero, & pour parer par des voies légitimes le coup décisif qu'il leur préparoit, ils eurent recours à une lacheté déteſtable pour ſ'en garantir. Ils le firent aſſaſſiner lorsqu'il alloit leur livrer bataille. L'aſſaſſin étoit Gênois. Il fut pris & haché en pièces. Le ſé-

nat

nat de Gènes le regarda comme un
 martyr de la patrie, & lui décerna des
 honneurs presque divins. On lui fit
 les funérailles aux dépens publics, &
 on proposa même de lui ériger une
 statue dans le palais ducal à Gènes, à
 côté de celle qu'on avoit érigée à An-
 dré Doria le père de la patrie, & le
 restaurateur de la liberté genoise.

Rien n'est plus contagieux que l'ex-
 emple des souverains, qui d'ordinaire
 ne font jamais de grands biens ni de
 grands maux sans en produire de sem-
 blables. L'affassinat de Sampiero en
 fournit une preuve bien convaincante.
 On l'imita & on le surpassa même.
 Les Corfes voyant que les Génois, sans
 honte ou remords, avoient autorisé
 l'homicide,

62 MÉMOIRES

l'homicide, que la justice & la raison défendent, & qu'ils avoient trempé lâchement leurs mains dans le sang d'un si illustre citoyen, qui par un devoir indispensable s'étoit armé pour sa patrie, & pour soutenir les droits de l'humanité, en vinrent aux représailles. Ils immolèrent à ses manes pendant six mois consécutifs tous les Génois qui tombèrent entre leurs mains sans distinction d'âge ou de sexe. On n'épargna pas le sang, on étoit sourd à la voix de l'humanité, & insensible à l'intérêt même. On n'écouta que la vengeance & la fureur, & il sembla qu'il y avoit une espèce de défi entre les deux partis à qui feroit paroître plus de cruauté. C'est depuis ce tems-là, que les sicaires ont été connus & autorisés

torisés en Corse. Le commissaire général a toujours à sa suite une troupe de ces assassins de profession qu'on appelle *I bravi del commissario*, dont il se sert à son gré; & l'assassinat y est regardé par les Génois comme si peu de chose, qu'on peut en être absous par une amande de deux cent livres du païs.

Les Génois cependant ne retirèrent pas tout l'avantage qu'ils s'étoient proposés par cette horrible meurtre. Car les Corfes, après avoir rendu les derniers honneurs au défunt, dont ils conservent encore la chemise percée de coups, & teinte de son sang, élevèrent à sa place Alphonse d'Ornano son fils aîné.

Alphonse n'avoit que dix-huit ans; mais il avoit anticipé la maturité de son âge par l'excellence de son esprit. Il donna bien de l'occupation à la République de Gênes pendant huit ans; mais à la fin lui manquant les ressources que son père avoit eû dans l'appui du grand seigneur, & de Catherine de Medicis, il fut forcé d'abandonner la Corse, & de se rendre aux sollicitations de Charles IX, roi de France, qui pour favoriser les Gênois, l'invita de passer à son service. Il s'y signala dans la suite par des actions si éclatantes, que Henri IV, grand protecteur du vrai mérite, lui donna la lieutenances générale du Dauphiné, & ensuite le fit maréchal de France.

Alphonse

Depuis

Depuis qu'Alphonse d'Ornano quitta la Corse, il ne se présenta plus de libérateur pour ces pauvres insulaires. Ils étoient comme ces arbres secs & presque morts, qui ne laissent pas pourtant d'avoir dans le tronc & dans les racines un certain suc, un principe de vie, qui fait qu'ils poussent des rejettons. En effet, à mesure que les Génois s'opiniatroient à vouloir asservir ce peuple, il marquoit à son tour la résolution de secolier le joug. Tellement que l'an 1725, leur tyrannie étant montée à son comble, les Corfes forcés par la nécessité se revoltèrent encore contre leurs oppresseurs, & arborèrent de nouveau l'étendart de la liberté.

Quelque surprenant que paroisse le nombre de tant de révolutions arrivées en Corse, elles cessent de l'être si on en recherche & en approfondit les causes. On a déjà vu que celles dont nous avons parlé, sont arrivées uniquement par la tyrannie de ceux qui ont gouverné ces insulaires, les traitant comme des esclaves plutôt que comme des sujets. La révolution dont nous allons parler a eû le même principe, a été formée sur le même modèle, a été dirigée par le même esprit, & a un rapport si semblable aux précédentes, qu'elles semblent ne différer les unes des autres que par les dates, & par les arrangemens.

Or

Or pour venir aux particularités de cette revolte, il faut savoir, que les Corfes étoient plus que surechargés d'impôts. Ils payoient le dixième de toutes les denrées qu'ils recueilloient; de même qu'une forte taxe sur chaque feu, outre une capitation.

Ces taxes devoient être payées en argent comptant. Les Corfes en étoient totalement dépourvus, n'ayant pas la liberté d'avoir des manufactures, de faire aucun trafic, ni même de transporter au dehors de l'Isle les denrées qu'ils leur restoit au dessus de leur consommation annuelle; ainsi ils étoient obligés de les vendre aux Génois au prix que ceux-ci vouloient en donner.

De plus le sénat de Gènes envoyoit presque toujours pour commissaire général un noble affamé, dont la seule occupation étoit de s'engraïsser à quelque prix que ce fut, & qui regardoit la pauvre île de Corse comme son Pérou. Monsieur *Pinelli* occupoit alors cette charge. C'étoit un homme aussi fourbe qu'inhumain, livré aux excès les plus honteux de la crapule & de la débauche, avide du bien d'autrui, & barbare au point, que de faire égorger une famille entière sur la foi d'un songe. En un mot il étoit un monstre dont les vices n'étoient compensés par aucune vertu. Il ne prenoit même aucun soin de les cacher. Il semble qu'il ne s'étudioit qu'à laisser à la postérité un souvenir immortel de ses crimes,

crimes, & qu'il ne vouloit subsister que dans une mémoire odieuse. Or Pinelli envoyoit ses commis au jour nommé ^{pour} l'exaction des impôts avec ordre de ne faire aucune grace, ni d'accorder aucun délai pour le paiement, à faute de quoi il chargeoit ces mêmes commis d'exiger au plus bas prix possible les denrées que les pauvres Corfes pouvoient avoir. *Pinelli* en profitoit, substituant ainsi à l'emploi de gouverneur celui de maltotier. En cas de refus on les punissoit par une exécution militaire; on arrêtoit sur le champ le chef de la famille, on le menoit en prison, & on laissoit un certain nombre de soldats pour vivre à discrétion dans sa maison jusqu'au payement des impôts. La violence pré-

fidoit à tout, & tenoit lieu de droit
& de justice.

Il arriva encore que la récolte des
grains vint à manquer. Les Génois
en pourvurent les Corfes. Ils préten-
dirent ensuite avoir fait à cette occa-
sion des dépenses considérables, & leur
avoir vendus lesdits grains à un plus
bas prix qu'ils ne les avoient achetés;
sous ce prétexte ils vouloient leur im-
poser une nouvelle taxe pour s'en dé-
dommager.

Dans cette isle il y a plusieurs sa-
lines; les Génois se les étoient appro-
priées. Il restoit aux Corfes unique-
ment un étang près d'Aleria, qu'on
nomme *stagno di Diana*, où comme
nous

nous avons dit ci-dessus, le sel se forme de lui-même par la chaleur du soleil. Les Génois voulurent les priver même de cette foible ressource, & réunirent cet étang au domaine de la République.

Quelques nobles Génois s'étoient emparés des terres qui appartenoient aux familles de *Ciaccaldi* & de *Raffaelli*. Ceux-ci après bien des plaintes infructueuses auprès de ces usurpateurs, se rendirent à Gènes pour en demander justice au sénat. Il n'y eut pas un seul sénateur qui opina à la restitution; au contraire tous d'un commun accord condamnèrent à la prison comme des rebelles, ces pauvres victimes de la cupidité génoise, parce

E 4

qu'elles

qu'elles se plaignoient de l'injustice qu'on leur faisoit avec l'indignation que cette injustice méritoit. Tant d'oppressions intolerables réduisirent les Corfes au defespoir. Ainsi comme les volcans font éclater leurs feux aussitôt que quelque matière vient à en augmenter la fermentation, de même les Corfes à ces nouvelles oppressions après tant d'autres, dont ils avoient déjà le cœur ulcéré, ne purent plus contenir leur ressentiment.

Ils prirent les armes pour repousser la force par la force. Ils s'élurent des chefs. Le besoin crée les héros. *Pompiliani* le plus habile & le plus distingué parmi eux se mit à leur tête.

On

On commença des hostilités. Monsieur *Mari* évêque d'Aleria entreprit un accommodement entre les Corfes & les Génois. Il demanda une suspension d'armes pour un mois, afin d'écrire au sénat de Gênes, & en recevoir la réponse sur les articles qui faisoient les griefs des Corfes. *Pompiliani* y consentit.

Mais *Pinelli* prévoiant que la République seroit forcée de rabattre de ses prétentions, voulut faire bon les siennes, tant l'interêt particulier sert toujours à faire les malheurs publics. Pendant cette suspension d'armes il envoya ses commis dans toute l'isle pour lever ces mêmes taxes & impôts, contre lesquels la nation se récrioit. Les
Corfes

Corfes regardant ce procédé comme une infraction de la parole donnée par l'évêque, & comme une nouvelle insulte qu'on leur faisoit, s'emportèrent à un tel point de fureur, qu'ils traitèrent ignominieusement tous ces com-
mis, leur coupèrent les génitoires & les leur pendirent aux oreilles.

Mais ce qui aigrit les Corfes au delà de toute expression, ce fut la trahison que ce même *Pirolli* trama depuis contre *Pompiliani*. Il lui proposa une entrevue dans la ville de *Bastia*, sous prétexte d'accommodement, & pour mettre fin à cette sédition. A cet effet il lui envoya un sauf conduit. *Pompiliani* étoit malade ; il ne put aller au rendezvous, mais il envoya à sa place

place *Fabio Filighieri*, un des chefs aussi, qui étoit chargé d'un plein pouvoir de la part des mécontents. Celui-ci en entrant dans la ville fut saisi avec tous ceux qui étoient à sa suite, en défiance de la foi publique, qui est la base de la société humaine. *Fabio* fut écartelé, & les autres furent condamnés pour toujours aux galères.

Ces pratiques effrayantes poussées jusqu'à la démence augmentèrent le nombre des mécontents, & causèrent une révolution générale, dont les suites ne pouvoient être que funestes à la République. Ainsi désespérant de pouvoir jamais réduire les Corfes à l'obéissance par ses propres forces, & craignant que quelque autre puissance ne chercha

chercha à profiter de ces troubles, elle implora la protection de l'empereur pour réduire les revoltés.

L'empereur accorda aux Génois un corps de troupes de six mille hommes. On en donna le commandement au baron de Wachtendonck; mais comme les Corfes étoient maîtres de presque toute l'isle, les impériaux n'eurent aucun succès. Ils furent même battus en plusieurs rencontres, où ils perdirent beaucoup de monde; ce qui engagea le baron de Wachtendonck à demander du renfort. L'empereur y fit passer encore quatre mille hommes sous les ordres du prince Louïs de Wirtemberg, qui à son arrivée en Corfe commanda en chef.

Les

Les troupes impériales restèrent dans cette isle pendant deux ans. Elles la désolèrent sans pouvoir la réduire à l'obéissance des Génois. Dans ces circonstances le prince de Wirtemberg proposa un accommodement aux Génois, presque épuisés d'hommes & d'argent, & ensuite il fit la même proposition aux Corfès, leur faisant envisager un meilleur sort pour l'avenir. Ceux-ci, quoiqu'ils ne fussent pas déterminés à demander la paix, étoient néanmoins disposés à l'accepter.

On entama la négociation dans le mois de Mai, l'an 1732, sous la médiation de l'empereur, & on choisit la ville de Corte pour le lieu du congrès. Les plénipotentiaires de S. M. impériale

impériale étoient les princes de *Wirtemberg*, de *Culmbach*, & de *Waldeck*, le comte de *Ligneville*, & le baron de *Wachtendonck*. Les représentatifs des Génois étoient Messrs. *Gamillo Doria*, *Girolamo Veneroso*, *Francesco Gruppello*, & *Pietro Rivarola*; les Cortes nommèrent de leur part Messrs. *Luigi Giasserri*, *Girolamo Giacuzzi*, *Carlo Alessandrini*, *Evaristo Piccioli*, & le chanoine *Simone Raffaelli*.

Le discours des Cortes fut aussi simple que l'esprit qui le dicta. Ils parlèrent comme des hommes qui avoient pris leçon de la nature & non des livres. Sa voix sacrée leur paroissoit préférable à toute autre. Persuadés que tout ce qu'elle fait est bien fait,

&c

& que ce n'est qu'en la contredisant que nous nous sommes ouvert la source de tant de maux ; ils s'efforcèrent à en réclamer le droit primitif si défiguré par des institutions particulières.

Ils dirent, que la liberté étant un don, que la nature a accordé en partage à tous les hommes, les Corfes à bon titre se regardoient comme un peuple libre, & par conséquent qu'ils ne relevoient de personne. Que ce même droit étoit inaliénable, & nullement sujet à prescription ; qu'ainsi ils ne pouvoient pas l'avoir perdu pour avoir été vendus malgré eux aux Génois, ou pour avoir été tenus par force dans l'esclavage depuis quelques siècles. Par là ils rejetèrent le droit d'achat,

d'achat, que les Génois faisoient resulter de leurs transactions avec les rois de Naples & d'Arragon, disant, que l'achat des hommes étoit repugnant à la loi naturelle, loi immuable & éternelle, qui ne peut être altérée par aucune convention humaine, puisque Dieu même ne peut changer une loi qu'il a gravée de sa propre main en caractères ineffaçables dans le cœur de l'homme.

Quant au droit que les Génois établissoient sur le *concordat*, ils dirent, qu'il n'avoit pas été approuvé par le corps de royaume, & que quand même il l'eut été, ce *concordat* n'étant qu'une liaison conditionnelle & reciproque entre les Génois & les Corfes, il n'étoit d'aucune

d'aucune force, par son infraction totale de la part des Génois. Ils conclurent que la Republique de Gènes s'étant emparée de la Corse sans aucun titre ; aiant profané la sainteté du contract qui seul en quelque façon auroit pû lui donner quelque droit sur elle, l'aïant gouvernée d'une manière injuste & abusé de l'autorité, dont tout au plus elle n'étoit que la dépositaire ; la Republique avoit perdu toutes ses prétentions à la souveraineté de cette isle ; que par conséquent les Corfes étoient rentrés dans leur état primitif, & pouvoient se gouverner à leur gré. Mais nonobstant tant de raisons qui sont pour nous, continuèrent-ils, nonobstant tant de maux que nous avons souffert, trop connus pour

F

en

en faire ici le détail, nous sommes prêts à devenir les sujets de la République, puisque les circonstances l'exigent, & que S. M. Impériale le veut; mais ce sera à condition qu'elle change de conduite à notre égard, agisse en souveraine envers nous, & non pas en tiran; qu'elle veuille observer les conventions renfermées dans le *concordat*, qui seul peut être garant de notre fidélité & maintenir la concorde & l'union entre les deux nations; qu'elle veuille reconnoître l'erreur & l'atrocité de ces maximes qu'elle a si long tems adoptées; savoir, que *plus les peuples sont dans la misère, plus ils sont dans la soumission*; & qu'il faut imprimer de la terreur aux sujets pour les rendre obéissans.

sans. Qu'elle établisse de bonnes loix, & fasse enforte que ces loix soient bien exécutées ; qu'elle garde un juste tempérament dans la détermination & dans la mesure des peines ; empêche que les sujets ne se fassent du tort les uns aux autres ; choisisse des personnes de probité & capables pour gouverner la Corse, & punisse sévèrement les malversations ; qu'elle exige les impôts d'une manière convenable, car celle dont on se sert pour les lever, bien souvent est plus odieuse & plus à charge que les impôts mêmes ; qu'elle apprenne, que la crainte est un mauvais garant, qu'on haït tous ceux que l'on craint, & qu'on souhaite de voir périr tous ceux que l'on haït : mais que l'humanité, la droiture, la bonne

foi, & une vigilance attentive au bonheur des peuples, font la sûreté, & le plus ferme appui de l'autorité du souverain ; car lors qu'on fait violence à la raison, le courage ne manque jamais de bras pour sa propre défense.

Le discours des Corfès ne fut pas sans effet. Il disposa les plénipotentiaires impériaux en leur faveur, qui informèrent l'empereur de la justice de leur cause. En conséquence la cour de Vienne forma un règlement pour la régence de l'isle, consistant en dix sept articles, insérés dans un acte de garantie impériale, dont les points principaux sont.

Que certains impôts seroient abolis.

Qu'on

Qu'on n'exigeroit rien des habitans sous prétexte des grosses dépenses que la Republique avoit été obligée de faire à l'occasion des troubles dans l'isle.

Que les Corfes pourroient prétendre aux honneurs & dignités féculières & ecclésiastiques, de même que les autres fujets de la Republique.

Que les charges de capitaine du port à Bastia & à Ajaccio seroient conférées aux Corfes de nation.

Que la noblesse Corse seroit considérée à Gènes sur le même pied que celle des autres domaines de la Republique, & qu'il y auroit un *orateur* Corse à Gènes pour porter au

sénat les plaintes & les requêtes de ceux qui souffriroient quelque oppression.

Après la publication de cette acte, dont les Corfes & les Génois jurèrent solennellement l'observation, les troupes impériales évacuèrent l'isle, où les Génois à leur ordinaire commandoient toujours avec orgueil, & les Corfes à leur tour obéissoient avec reluctance.

Lorsqu'on s'y attendoit le moins, les Génois par une perfidie la plus noire violèrent la sainteté du serment. Ils prirent les Corfes au dépourvû, les traitèrent comme des ennemis désarmés, & firent arrêter ces mêmes députés, avec lesquels ils venoient de traiter.

traiter. Trois d'entr'eux subirent les supplices qui ne sont destinés que pour les scelerats, les autres furent envoyés en prison à Bastia, ensuite on les conduisit à Gênes, & de là dans la forteresse de Savone.

Cet infame procédé contre les loix divines & humaines, injurieux au droit des gens, tenû sacré même parmi les barbares, & qui compromettoit hautement l'autorité de S. M. Impériale, irrita les Corfes à un tel point, qu'ils reprirent les armes sur le champ pour venger cette injure abominable.

Le baron de Neuhoff, connu depuis sous le nom de Théodore, délivra les chefs de prison. Ce fut par lui

que l'empereur fit sentir aux Gênois toute la noirceur de leur crime ; il leur peignit leur dernière perfidie comme plus noire & plus honteuse encore que les autres par rapport aux circonstances ; les engagea à cesser leur tyrannie & à ratifier le règlement public sous l'autorité impériale pour la régence de la Corse. Comme le baron travailla dans cette occasion avec toute l'ardeur dont il étoit capable, & marqua beaucoup de zèle pour les intérêts des Corfès, le corps de la nation chargea quelques seigneurs des plus considérables du royaume, de se rendre à Florence auprès du baron pour lui témoigner leur reconnoissance. Dans les entretiens que les députés eurent avec ce seigneur, ils connurent d'abord la
grandeur

grandeur de son génie, & celle de son ame.

Il étoit fils d'Antoine baron de Neuhoff, d'une des plus nobles & des plus illustres maisons du comté de la Marck. Antoine se broüilla avec sa famille pour avoir épousé la fille d'un riche negociant de Viseu. Ce mariage lui attira le mépris de toute la noblesse du païs, où l'on se pique, (pour me servir de leur expression) *de pureté de sang*, & où les nobles ne s'allient qu'avec des personnes du même rang. Cette mésalliance fut cause qu'Antoine quitta l'Allemagne & passa en France, où il fut bien reçu par la duchesse d'Orléans, dont il avoit l'honneur d'être connu. A sa recommandation

il

il obtint un gouvernement dans la province de Metz. Il y eut deux enfans, savoir Etienne-Théodore, dont il est ici question, & une fille nommée Elisabeth. Antoine mourut, laissant ses enfans dans une âge si tendre qu'ils ne pouvoient regretter la perte d'un si bon père. La duchesse d'Orléans prit soin d'eux & les fit élever à sa cour. La jeune Neuhoff fut page du duc régent, qui ensuite lui donna une compagnie dans la régiment de la Marck. Sa sœur fut demoiselle d'honneur de la duchesse, & épousa le comte de Trévoux. Comme les dispositions de l'ame se manifestent presque toujours de bonne heure, le baron à l'âge de douze ans déploya une vive passion pour la vertu héroïque. Il s'appliquoit
avec

avec une ardeur infatigable à l'histoire, laquelle il regardoit comme une méthode abrégée pour acquérir l'expérience que l'âge ne nous donne qu'en détail, à nos dépens, & quelque fois lorsqu'il n'est plus tems d'en faire usage. Mais les livres qui étoient le plus de son goût, étoient les vies des hommes illustres de Plutarque. Il les lisoit si souvent & avec tant d'attention, qu'il les avoit apprises par cœur mot pour mot. La lecture continuelle de tant d'exploits fit une si forte impression sur son esprit qu'elle lui inspira, ainsi que les trophées de Miltiade à Themistocle, un noble désir & même une impatience à les imiter. Ces dispositions l'engagèrent à passer au service de Charles XII, roi de Suede, qui
avait

avoit rempli l'Europe d'une réputation étonnante, & faisoit l'objet principal des conversations de ces tems. Neuhoﬀ servit avec distinction dans ses armées. Il s'y perfectionna dans l'art de la guerre, & dans toutes les occasions il marqua cette indifférence pour la vie & pour la mort qui est toujours le premier fondement des actions héroïques. Il y déploya aussi du génie & de la capacité pour la politique; tellement que le baron de Gorz, premier ministre de Charles XII, l'employa dans plusieurs négociations épineuses, desquelles il s'acquitta toujours avec honneur. On l'envoya secrètement en Espagne pour concerter avec le cardinal Alberoni un plan raisonné sur les moïens les plus convenables à prendre

prendre pour les deux cours afin de rétablir le prétendant sur le trône de ses ancêtres. Alberoni qui se connoissoit en hommes ne fut pas long tems sans s'appercevoir des grandes qualités du baron, & sans concevoir pour lui une amitié toute particulière. Neuhoff partit de Madrid comblé des bonnes graces du roi catholique & de l'estime de toute la cour. Il retourna en Suède, où il fut reçu gracieusement de Charles XII. Ensuite il accompagna monsieur de Gorz à la Haye, où il se rendit pour être mieux à portée d'aider de ses conseils le parti disposé pour le prétendant. Pendant ce séjour Neuhoff passa plusieurs fois en Angleterre comme l'organe de monsieur de Gorz auprès du comte de

de Gillenbourg, ambassadeur du roi de Suède à la cour de Londres. Il eut même plusieurs conférences avec les chefs du parti Jacobite. Ce seroit ici le lieu de faire un détail circonstancié & sans doute intéressant d'une conspiration, dont les ressorts n'ont pas été jusqu'ici suffisamment développés ; mais comme la digression seroit plus longue & plus volumineuse que le sujet principal, j'en traiterai amplement dans un autre ouvrage que je me propose de donner dans peu au public.

La trame fut découverte. Gillenbourg, malgré le caractère dont il étoit revêtu, fut arrêté pour avoir conspiré contre le prince auprès duquel il étoit envoyé. Neuhoff eut le bonheur

de se sauver en Hollande. Les Etats Généraux par une extrême complaisance pour le roi de la Grande Bretagne firent aussi arrêter le baron de Gorz à Deventer en Gueldres. Neuhoff avoit tout lieu de craindre le même sort. Il se retira chez l'ambassadeur d'Espagne comme dans un azile assuré. Toute l'Europe se récria contre l'injustice des Etats Généraux, qui sans motif ou prétexte raisonnable avoient violé le droit des gens dans la personne du premier ministre du roi de Suède, qui n'avoit rien machiné contre eux. L'Espagne surtout en vint même au^x menaces. Mais ces illustres prisonniers ne sortirent de prison que par les bons offices du duc régent à l'instance du czar Pierre.

Après

Après que le baron de Gorz eut obtenu sa liberté, Neuhoff l'accompagna dans son retour en Suède. Peu après Charles XII. fut tué à Frederickshall. Gorz fut arrêté immédiatement après la mort du prince, & fut condamné par le sénat de Stockholm à avoir la tête tranchée au pied de la potence de la ville. Neuhoff parent, ami & confident de Gorz se crut en danger de sa vie, prit le parti de fortir de Suède, se rendit à Madrid, demanda du service, & on le fit colonel. Ensuite il épousa lady Sarsfield, fille de lord Kilmalock & demoiselle d'honneur de la reine. Le baron conçut d'abord de grandes espérances de cette alliance; mais voyant dans la suite qu'elles ne répondoient pas à son attente, il abandonna sa femme

femme étant enceinte d'un fils, qu'elle mit au monde l'an 1725. Il passa en France, où il se lia avec le fameux Law, & donna dans son systême du Mississipi. Delà il se rendit à Florence, où l'Empereur le fit son ministre résident. Il eut alors l'occasion de se mettre au fait de la Corse. Il sympathisa d'abord avec ces insulaires, inspira au prince de Wirtemberg des sentimens favorables pour eux, disposa la cour de Vienne à les favoriser dans l'acte de garantie impériale, & leur marqua mille amitiés dans leur état douloureux & affligeant. Il n'étoit pas riche, mais il étoit très libéral, & il avoit souvent à la bouche ce mot d'Alexandre, que ses trésors étoient en dépôt chez ses amis. Sa bonté s'étendoit sur tous

- G ceux

ceux qui recouroient à lui, & il étoit très rare, qu'il renvoya quelqu'un sans le consoler d'effet ou de paroles. Aussi lorsque les députés le conjurèrent de leur accorder sa protection, il la leur promit, d'autant plus volontiers, qu'il prévint avec eux une récidive plus violente que jamais de la part des Génois.

Il leur fit remarquer que cette paix entr'eux & la Republique de Gènes n'étoit pas une paix, qu'elle n'en avoit que l'apparence trompeuse. Que les Génois ne pouvoient rien avoir diminué de leur mauvaise volonté contre eux, car on hait toujours violemment ceux qu'on a beaucoup offensé. Qu'en parcourant l'histoire de ces republicains on trouvera qu'ils n'ont été célèbres

bres que par les maux qu'ils ont fait, que leur gloire n'est fondée que sur des ruines, sur des brigandages, sur des trahisons, & sur des assassinats exécrables; de manière qu'ayant une ame atroce, & étant scélérats par habitude & par choix, on ne devoit pas s'attendre qu'ils démordissent si aisément de leur caractère distinctif. Qu'ainsi ayant donné jusqu'alors mille exemples odieux de leur perfidie & de leur mauvaise foi contre les Corfes, en dépit des engagements les plus solennels, il n'y auroit pas sujet de s'étonner, si avec de telles dispositions ils violaient encore le dernier traité conclû sous les auspices & la garantie de l'Empereur; car quand on veut être injuste, on ne manque pas de prétextes pour colorer son in-

justice. Là dessus il les exhorta à songer sérieusement à leurs affaires, à prévoir l'avenir par l'expérience du passé, & à prendre les précautions que d'ordinaire l'on employe avec des gens dont on a raison de se défier. Il ajouta, qu'aïant toujours été en proie à tant de nations différentes, qui sembloient n'avoir conquis ce beau royaume, que pour le dévaster, ils ne pouvoient espérer de fin ni d'adoucissement à leurs misères que dans un changement total de l'état. Qu'ils devoient donc se former un plan de gouvernement convenable à leurs inclinations s'ériger en Republique, ou s'élire un roi : que c'étoit là l'unique moïen qu'il pouvoit leur suggérer pour se procurer une tranquillité durable & solide.

A ce

A ce discours les députés répondirent en gémissant, qu'ils ne connoissoient que trop la vérité de ce qu'il venoit de leur dire. Que l'état de leurs affaires étoit réellement triste & déplorable ; leur vie & leurs biens étant entièrement à la merci de ces tirans, qui étoient plus formidables aux gens de biens qu'aux scélérats ; que leur procédé étoit sans exemple ; qu'ils prenoient des informations sans les dénoncer aux accusés, les jugeoient & les condamnoient sans même les entendre ; que le moindre soupçon passoit chez eux pour un crime, & la moindre apparence de crime ^{étoit} toujours punie par le dernier supplice. Qu'il sembloit même qu'ils épuisassent leur esprit pour effraier l'humanité, rendre la vie

plus odieuse & la mort plus épouvantable par des tourmens recherchés. C'est dans cette île malheureuse, continuèrent-ils, où l'on voit l'homme sans volonté & sans autre vertu que la crainte & la patience, être forcé d'adorer son tiran, & de bénir même le caprice féroce qui lui arrache la vie, Ils conclurent que ne pouvant plus supporter tant de fleaux & de désolations, ils étoient résolus de briser leurs fers à quelque prix que ce fut, mais qu'il falloit qu'ils eussent à leur tête un homme qui par sa naissance pût leur inspirer du respect & par ses talents guider leurs efforts, faute de quoi toutes leurs révolutions avoient été infructueuses. Qu'à cet effet ils avoient jetté les yeux sur lui, & le supplioient de

de vouloir bien se charger d'une entreprise si glorieuse, qui donneroit une ample matière à la posterité de le louer éternellement; ainsi qu'il daigna être leur libérateur, & qu'il leur permit de lui offrir la couronne en récompense.

Le baron, comme on peut bien le juger, fut agréablement surpris d'une si grande offre, à laquelle il ne s'attendoit nullement. Il leur dit qu'on ne pouvoit pas assez louer le zèle qu'ils faisoient paroître pour le bien de leur patrie, & qu'il leur étoit en particulier fort obligé des sentimens favorables qu'ils avoient pour lui. Il se refusa pourtant à leurs prières; mais en suite se voyant pressé de leur donner

une reponse, il leur dit ; Messieurs, la chose dont vous me parlez, est de grande conséquence. Je n'y vois jusqu'à présent que du risque & des obstacles, prenons donc du tems pour peser tout mûrement, & chercher à prévenir les inconveniens qui environnent une affaire si épineuse, & en même tems s'assurer une heureuse issue.

Quelques jours après les députés réitérèrent leurs instances avec plus de véhémence que jamais ; alors le baron leur demanda, si l'offre qu'ils venoient de lui faire avoit été par l'ordre du corps de la nation, ou s'ils la lui avoient faite de leur chef. Les députés répondirent que c'étoit de leur chef, mais qu'ils étoient bien sûrs que la
nation

nation ne demanderoit pas mieux. Eh bien, cela étant, repartit le baron, je veux courir tous les risques d'une entreprise si dangereuse pour tirer ce brave peuple de l'esclavage; où si j'y succombe j'aurai du moins la gloire de laisser un grand exemple à la postérité. Il leur enjoignit de retourner en Corse, d'instruire leurs compatriotes de ses sentimens de bienveillance pour eux, de les exhorter à être fermes & unanimes dans leurs résolutions, de se tenir prêts sans pourtant faire éclater leurs desseins, tandis que lui de son côté prépareroit ce qu'il faudroit pour l'accomplissement de leurs vœux.

Les choses étant ainsi résolues, le baron fonda adroitement plusieurs
cours,

cours, & leurs intentions à l'égard de ces insulaires. Il trouva que l'Empereur, la France, l'Espagne, & les princes d'Italie n'étoient nullement disposés à des innovations au sujet de cette île. Tous ces obstacles, au lieu de le rebuter, ranimèrent son courage, & son ambition. Il ne trouva rien au monde qu'on ne dût sacrifier pour une couronne ; ainsi vainquant tous préjugés, il osa suivre les traces de tant d'autres, qui d'une condition privée montèrent au trône sans en devoir à la fortune, que l'occasion ; & à l'exemple de Sampiero, il chercha un appui à la Porte. Les circonstances étoient très favorables. La rupture entre les Turcs & la Russie faisoit prévoir, que l'Empereur prendroit le parti
de

de cette dernière puissance, avec laquelle il étoit étroitement allié.

Le baron faisit cette occasion avec sa promptitude & son habileté naturelle, & s'embarqua pour Rodosto dans le dessein de consulter son ami le prince Rakoczy sur son plan & sur les mesures qu'il devoit prendre pour obtenir la protection de la Porte.

Rakoczy étoit prince de Transilvanie, mais il avoit été depouïllé de sa principauté par l'Empereur, contre lequel il nourrissoit une haine implacable. Après bien ^{des} aventures & des revers, il se vit réduit à la dure nécessité de se retirer en Turquie. Neuhoff, très adroit dans l'art de manier les esprits

&

& de se prevaloir des passions, le prit par son foible, lui exagéra ses motifs de vengeance contre la maison d'Au-triche, & lui exposa un plan, què bien executé, n'auroit pû manquer de la perdre entièrement.

Il ne lui proposa rien moins que de rendre le Turc maître de toute l'Italie, de faire servir l'isle de Corse comme d'entrepôt aux Mores de Tunis & d'Alger, d'où ils pourroient débarquer aisément & sans aucun risque sur les côtes de Gènes & de Toscane, tandis que les Mores de Tripoli débarqueroient sur celles de la Calabre & les Turcs dans la marche d'Ancone. Il montra la facilité de cette entreprise presque jusqu'à l'évidence. Il ajouta
que

que par cette conquête on s'ouvriroit un chemin en Allemagne, on perce-roit par le Frioul dans la Stirie, & on pourroit planter l'étendart Ottoman devant les portes de Vienne, avec plus de facilité & de succès, que ne le fit le visir Kara Mustapha. Que là on pourroit se joindre à une autre armée turque qui traverseroit l'Hongrie, & qu'ainsi on ruineroit sans ressource la maison d'Autriche. Rakoczy enchanté du plan de Neuhoff l'adressa à Osman Bacha comte de Bonneval, aux conseils & à la conduite duquel le grand seigneur dûit ensuite tous les avantages que ses armes remportèrent sur celles des impériaux. Bonneval, naturellement porté aux hautes entreprises & irrité aussi contre l'Empereur, vit

d'abord l'étendue de ce plan, & le fit valoir auprès de la Porte. On convint du secours qu'on donneroit au baron, mais que ce seroit à condition qu'il tiendrait la Corse à foi & à hommage de la Porte. Que cependant on prendroit des mesures nécessaires pour la conquête de l'Italie sous la direction du comte de Bonneval & du prince Rakoczy.

Le baron enflé de l'appui qu'il avoit trouvé auprès du plus puissant prince de la terre, crut que rien ne pourroit jamais ébranler le trône sur lequel il alloit monter.

Il partit de Constantinople avec de grosses sommes, dont la Porte le pourvût.

vût. On le munit auffi d'un ordre pour le bacha de Tunis, qui devoit lui fournir tout ce qu'il lui faudroit pour accomplir fon deffein.

Tandis que dans l'ombre d'un profond fecret on tramoit la délivrance de la Corfe, les Génois donnoient toujours de nouvelles marques de leur perfidie contre ces infulaires. Sans aucun égard à la garantie de l'Empereur & malgré l'amnistie qu'on avoit publié, ils firént subir le dernier fupplice à deux autres chefs de la dernière revolte, fous prétexte qu'ils excitoient le peuple à de nouveaux foulévemens. L'allarme fe répandit parmi les Corfes. Ils crurent qu'on avoit découvert leur deffein, & leurs trames fecrettes avec le baron, tellement

tellement que l'image des supplices avec toutes les horreurs de la mort se présentoient incessamment à leurs esprits. Le desespoir vint à leur secours. Ils entrèrent dans des convulsions héroïques ; résolurent de chercher un glorieux trépas, & mourir les armes à la main plutôt que de perdre honteusement leur vie par les mains du bourreau. Mais n'ayant reçu aucune nouvelle du baron depuis que les députés avoient eû une entrevüe avec lui, & ne sachant pas où le prendre, ils se proposèrent de s'ériger en aristocratie, & de se gouverner par eux-mêmes. On délibéra beaucoup, on fit des loix fondamentales pour l'institution de ce nouveau gouvernement, mais il arriva dans cette occasion ce qui d'ordinaire arrive
dans

Dans les assemblées où il n'y a point de subordination, & où chacun se croit également en droit de décider. De façon que les délibérations dégénérèrent en disputes, & la discorde se glissant parmi les chefs, détruisit dès sa naissance un ouvrage, qui d'ailleurs étant nuancé des plus fortes teintes de l'anarchie, ne pouvoit pas être d'une longue durée. Les Génois étant d'abord instruits de ces désunions n'oublièrent rien pour en profiter, & pour réduire de nouveau ce peuple à leur obéissance.

Les Corfès répondirent, qu'ils étoient prêts à se soumettre aux Génois, mais que ce seroit aux conditions suivantes,

H

Que

Que les droits de la Republique sur cette île, dorénavant ne consisteroient qu'à y établir des *proveditori* pour recevoir les impôts dont on conviendrait.

Que la Republique renonceroit à la connoissance des affaires civiles du païs, & qu'elle consentiroit qu'on établit à Bastia un sénat entièrement composé de Corfes, indépendant de celui de Gênes, & dans lequel seroient décidées toutes les affaires de l'île.

Qu'il seroit convenu du nombre des troupes que la Republique pourroit y laisser, comme aussi des places qu'elles occuperoient.

Mais

Mais le sénat de Gènes trouvant les demandes des Corſes fort exorbitantes, ne voulut pas y faire la moindre attention, & ſe propoſa d'envoyer des troupes dans cette iſle pour ſoumettre les revoltés par la force.

Dans cet intervalle les députés qui avoient conféré avec le baron, apprirent par ſes lettres, qu'il feroit bientôt voile pour la Corſe muni d'un puiffant ſecours pour la délivrer du joug infame de leurs cruels oppreſſeurs; qu'ainſi il les exhortoit à ne manquer ni de fidélité à leurs promeſſes, ni de courage & de vigueur dans l'exécution de cette entrepriſe.

Les députés communiquèrent les lettres à l'assemblée. La joye la plus vive succéda aux allarmes les plus violentes. On changea d'abord de système, & ils arrêterent d'élire le baron pour leur roi à son arrivée dans cette île. En conséquence de cette résolution on choisit plusieurs nobles des plus distingués pour le recevoir & le complimenter au nom de l'état.

Ce fut dans le mois de Mars 1736, que le baron aborda à Aleria sur un vaisseau de vingt-quatre pièces de canon, portant pavillon Anglais. Ce vaisseau étoit accompagné de deux autres navires chargés de vivres & d'armunitions, qui consistoient en quatorze mille sacs de grains, six pièces de ca-

non de bronze de douze livres de calibre. Vingt mille fusils, bayonnètes & plusieurs autres instrumens de guerre. Quatorze mille habits d'ordonnance, autant de paires de souliers, le même nombre de chapeaux, & une caisse remplie d'or, contenant cent mille sequins.

Il fut conduit à Corte à travers des acclamations du peuple, qui croïoit voir en sa personne un génie tutélaire, dont la présence alloit mettre fin à leurs malheurs. Ainsi dans une assemblée générale, composée de la plus grande & la plus saine partie du royaume, il fut élu roi de Corse & de Capraja sous le nom de *Théodore Premier*. On le reconnut pour seigneur

souverain, & ses descendans après lui, On le proclama solennellement, on le couronna de lauriers, & suivant l'usage des anciens, on le mena en pleine campagne, élevé sur les épaules des plus distingués de la nation, au milieu de leurs troupes & aux acclamations de tout le peuple, qui à chaque instant crioit, *Vive la liberté & Théodore notre roi.*

A son accéssion au trône Théodore trouva les affaires de cette isle dans un état effroïable. C'étoit un chaos, un amas informe de materiaux confusément entassés. Les Corfes ne connoissoient point de subordination, ni aucune sorte de discipline. Tout le monde vouloit commander, personne
ne

ne marquoit la moindre inclination à obéir. Dans la barbarie générale où ils avoient vécu depuis tant de siècles, ils faisoient la guerre à la sauvage; sans ordre & sans méthode. Chacun ne suivoit d'autres règles que son humeur particulière. Ils étoient braves & résolus, mais ils n'étoient nullement aguerris. Ils comptoient sur la valeur plutôt que sur la discipline, & sur la science militaire dont ils ignoroient jusques aux principes. Ils n'étoient nullement au fait des campemens, de se ranger en bataille, & de défendre ou d'assiéger une place dans les formes. En un mot ils ne savoient que battre le pays, faire le dégât, tirer juste, & decouvrir & dresser des ambuscades.

Ils n'étoient pas moins ignorans dans tout ce qui regarde la vie civile. Néanmoins ils croïoient tout favoir, & pouvoir tout faire. Les préjugés leur tenoient lieu de principes, & la prévention suppléoit aux connoissances qui leur manquoient. Théodore, au lieu de se rebuter, sentit d'abord les ressources singulières qu'on peut tirer des passions fort vives. Persuadé que les hommes sont dans un état ce que les instrumens de musique sont dans un orchestre, qui rendent de sons plus ou moins agréables suivant qu'ils sont bien ou mal touchés, entreprit de façonner les Corfes & de reformer leurs mœurs ; ouvrage délicat, bien pénible & d'une très longue haleine ; la reformation d'un peuple étant semblable à ces arbres, dont

dont il faut attendre les fruits pendant bien des années. Un de ses premiers soins fut d'établir une milice, de mettre en pied une armée, & d'inviter des hommes expérimentés dans l'art de la guerre à venir chez lui enseigner la tactique aux Corfes, qui étant naturellement braves & endurcis aux travaux les plus pénibles, seroient devenus d'excellens soldats par la force d'une bonne institution.

Ensuite il leur donna un petit code de loix civiles, qui avoient pour base d'affurer à chacun le sien. Ces loix étoient simples, uniformes, claires, aisées à être entendues de tout le monde, ni trop relachées ni trop sévères ; mais elles étoient si courtes & si abrégées, qu'on

qu'on pourroit les regarder comme un texte à commenter. Il soutenoit qu'il n'appartient qu'aux peuples florissans d'avoir une jurisprudence longue & embarrassée, aussi bien qu'une procédure lente.

Il leur apprit les obligations qu'ils avoient à remplir dans la société civile. Il les instruisit de ce qu'ils devoient au souverain, & de ce qui leur étoit dû. Leur fit sentir que le bonheur de la société consiste en ce que chaque membre garde son rang & remplisse exactement ses fonctions ; que l'homme dans cet état n'appartient plus à lui-même, qu'il est un bien de la société, qu'il n'est plus gouverné par les mouvemens de sa volonté particulière, mais

mais qu'il doit être toujours guidé par le devoir d'une raison générale; qu'ainsi un bon citoyen ne trouve pas utile pour lui ce qui ne l'est pas à l'état, & que loin de faire des injustices à qui que ce soit, il n'y a point d'homme qu'on ne doive assister, secourir, & protéger, point de travail qu'on ne doive entreprendre, ni de péril au quel on ne doive s'exposer pour le bien de la société. Car comme la justice doit être l'unique règle des actions humaines, le bien de la société doit en être l'unique but.

Il montoit lui-même sur les tribunaux pour leur apprendre à administrer la justice impartialement & selon les règles. Il appelloit les témoins, recüeilloit

recueilloit les preuves, entendoit le coupable, & traçoit toute l'histoire de l'accusation dans ses moindres circonstances, avant que de donner son jugement. Il ne condamnoit jamais personne qu'il ne fût convaincu par des preuves juridiques : il penchoit toujours du côté de la douceur, & suivoit les principes de l'équité naturelle.

Il encouragea les arts utiles & nécessaires, & sur tout l'agriculture jusqu'alors négligée, non moins par la faute des Génois, que par la paresse & l'inattention des Corfes mêmes. Il leur fit sentir que les productions de la terre, & sur tout les denrées de première nécessité sont les vrais biens d'une

d'une nation, & les seuls biens physiques qui ne sont pas fujets aux révolutions. Que le premier qui cultiva les champs pour forcer la nature à lui donner des alimens fut le fondateur du commerce; que ce fut lui qui introduisit le droit de jouïssance, qui donnant au propriétaire le superflu le porte à faire des échanges pour le nécessaire.

Il donna liberté de conscience. Il pensa même à y introduire un nouveau culte, qui fut plus sage, des dogmes plus sensés, & un merveilleux plus raisonnable & moins fanatique.

Il y porta l'esprit de calcul; fit battre monnoye; abolit les vieux impôts; soutint

126 MEMOIRES

soutint une armée de quinze mille hommes, & pourvut aux autres besoins de l'état de ses propres coffres. Il créa des nobles, fit nombre de comtes & des marquis, fournit lui-même à la dépense nécessaire pour soutenir avec éclat leur nouvelle dignité, & institua aussi un ordre de chevalerie sous le titre de *l'Ordre de la Délivrance*. Toute la Corse retentissoit de ses éloges, & on lisoit une satisfaction générale dans les yeux du peuple qui l'affuroit de l'hommage non suspect de tous les cœurs. En un mot, l'humanité n'a rien de plus touchant que les soins qu'il prit pour le salut & le bonheur des Corfes; en quoi on pourroit à juste titre le comparer à *Mango Capac*, mais son sort fut tout différent;

différent ; car Mango fut révéré comme un dieu par les Péruviens pour les avoir tirés d'une vie sauvage & désordonnée & leur avoir appris à bien vivre en société, tandis que Théodore pour ses bienfaits envers les Corfès n'en recueillit qu'outrages & opprobres. Tant il est vrai, que nos actions d'ordinaire paroissent avoir des étoiles heureuses ou malheureuses à qui elles doivent une grande partie de la louange & du blâme qu'on nous donne.

Le bruit de cette heureuse révolution s'étant répandû dans toute l'Europe, chacun en fut étonné comme d'un prodige. Les Génois en furent extrêmement allarmés ; le bonheur des

uns faisoit le tourment des autres. Cette allarme fut d'autant plus grande qu'ils virent bien que Théodore ne pouvoit avoir poussé les choses si loin sans avoir un support immanquable ; & ils crurent qu'il falloit qu'il fut appuyé ou par l'Empereur, qui étoit toujours irrité contr'eux pour avoir compromis sa garantie par la violation du règlement de régence dont nous avons déjà parlé, ou qu'il étoit soutenu par l'Angleterre qui pouvoit avoir formé le dessein d'affermir sa puissance dans la Méditerranée.

Frappés de ces idées ils s'adressèrent à la France, & la prièrent de frustrer l'attente du nouveau monarque aussi bien que les desseins de ceux
qui

qui l'appuioient, comme étant contraires à ses propres intérêts. En conséquence on envoya sur le champ un corps de troupes Françaises en Corse sous les ordres de monsieur de Boissieux.

L'Espagne, tous les princes d'Italie, & même le Pape, alarmés de la soudaine élévation de Théodore, dont les ressorts cachés n'en paroïssent que plus effraïans, firent aussi des préparatifs pour détrôner un roi qui faisoit tant d'honneur à l'humanité, & qui devoit la couronne à sa vertu héroïque, & non pas aux droits frivoles de la naissance. Son crime paroît avoir été semblable à celui d'Aristide, qui s'at-

I

tira

tira la haine de sa patrie parce qu'il étoit le plus juste des Atheniens.

Cependant avant que de lui opposer la force, les Gênois entreprirent de creuser sa ruine par des calomnies atroces, & de relever leur réputation en ternissant celle de Théodore. Dans cette vue ils publièrent un manifeste farci d'un bout à l'autre de faussetés scandaleuses, se jettèrent sur des personnalités, & n'épargnèrent rien de ce qui pouvoit le rendre odieux & méprisable. Ces calomnies étoient accompagnées d'affertions si hardies, qu'elles gagnèrent du credit parmi les Corfès, chez qui régnoit la credulité & l'ignorance. La calomnie est un venin qui se glisse par tout, défigure tout,

&

& rend aux esprits qu'elle préoccupe l'innocence même suspecte, & la vérité méconnoissable. Les Corfes en éprouvèrent les effets. Elle ébranla leur fidélité envers leur souverain adoré, & les aveugla au point que de compter plutôt sur les impostures débitées par leurs ennemis, que sur tant de marques éclatantes de sa vertu, dont ils étoient eux-mêmes témoins oculaires. Théodore s'aperçut d'abord de l'impression que ces calomnies avoient faites sur l'esprit de ses sujets. Il voulut répondre au manifeste pour l'effacer : par l'événement le remède fut pire que le mal. Le plus sûr moyen pour dissiper les rapports qu'on fait de nous, c'est de les mépriser. Les éclaircissmens, d'ordinaire, ne servent qu'à nourrir &

à étendre la malignité. Tel fut le sort de la réponse de Théodore. Les Corfes gardèrent moins de ménagement qu'auparavant à son égard, & donnèrent plus d'exercice à sa patience qu'ils n'en laissoient à sa sagesse. Le retardement du secours que depuis longtems il leur avoit fait espérer, le bruit de ces formidables armemens qu'on préparoit contre eux ; ses discours libres sur la religion, & ses alliances avec les Turcs, que les prêtres ne manquoient pas de peindre des plus noires couleurs, contribuèrent beaucoup à leur défection. Théodore qui aimoit ses sujets comme s'ils eussent été ses propres enfans, les reprimanda en père ; ensuite, voyant qu'ils s'opiniatroient à abuser de sa tendresse, il fut obligé de les punir

exemplairement comme roi ; d'autant plus qu'ils allèrent jusqu'à attenter à sa vie. Le complot fut découvert. Trois des plus coupables & des plus déterminés à se baigner dans son sang furent condamnés à être pendus. Comme ils étoient alliés aux plus nobles familles Corfes, leur supplice augmenta le nombre des mécontents. Ils prirent cet acte de justice pour une marque évidente de sa cruauté, de sorte que Théodore dans leur esprit n'étoit qu'un tiran plus inhumain encore que les Génois, dont ils s'étoient toujours plaint si amèrement & avec tant de raison. Le désordre devint général. Ils se mutinèrent ouvertement contre leur libérateur. Rien ne put les contenir dans les bornes du respect

qu'on lui devoit. Ils lui dirent, qu'il avoit trompé toutes les espérances qu'on avoit conçues de lui, & qu'il n'avoit entrepris de les affranchir de la tyrannie des Génois que pour leur en faire éprouver une plus cruelle sous sa domination. Théodore se vit abandonné de la plus grande partie de ses sujets, aussi bien que de ses soldats. Il ne lui resta attachés que ceux à qui il avoit donné des emplois, & des appointemens. Il se trouva dans un danger imminent. Tout prévenu qu'il étoit de cette indifférence pour la vie, si nécessaire à ceux qui tentent de hautes entreprises, il ne laissa pas de souffrir de cruelles agitations dans l'incertitude de sa destinée. Il cacha pourtant son état, & affecta de se relever
aux

aux yeux des Corfes, en montrant un air d'affurance, qui quelquefois fert plus que des forces effectives. D'ailleurs il regardoit la défection des Corfes comme l'effet d'une phrenésie paffagère, qu'en rentrant en eux mêmes ils verroient que fa conduite envers eux étoit irréprochable, qu'il n'avoit rien fait, qui pût légitimement lui attirer aucun blame ; que loin de leur faire effuyer aucun de ces maux que d'ordinaire entraîne après foi un changement total de l'état, il leur avoit fait favouer tous les biens que peut produire un bon gouvernement. Qu'il faisoit confister fa gloire & fon bonheur dans la félicité publique ; qu'il étoit populaire, affable, foulageoit les pauvres, faisoit du bien à tous ceux

qui avoient recours à lui dans leur besoin ; qu'il avoit ouvert la porte au mérite ; qu'on l'abordoit sans peine, & que les derniers du peuple en étoient aussi bien reçûs & aussi favorablement écoutés que les plus considérables & les plus distingués. Une conduite si sage auroit dû, ce semble, affermir son autorité au lieu de l'ébranler, & lui gagner de plus en plus l'affection des Corfès ; mais il connoissoit mal un peuple inquiet, qui étoit comme un malade facheux que rien ne contente. Outre cela Théodore se flattoit que l'arrivée d'un convoy qu'il attendoit à tout moment d'Albanie, consistant en six mille hommes de troupes sous les ordres du fameux Kurafa, rameneroit encore plus facilement les Corfès à leur devoir.

devoir. Quant au clergé il croïoit pouvoir étouffer leur cris par des bienfaits. Ces confiderations foutenoient son courage contre le torrent de tant d'adversités. Mais quel fut son étonnement lorsqu'il apprit que le grand seigneur étoit entièrement occupé de la guerre contre les Russes, & de ses préparatifs contre l'empire, & que dans ces circonstances il ne pouvoit pas tenter la conquête de l'Italie, & s'attirer de nouveaux ennemis, tels que la France, l'Espagne & la Republique de Venise : en même tems il apprit que Kurafa, flatté par l'espoir d'une fortune encore plus brillante que celle qu'il auroit pû faire sous Théodore, étoit passé au service du roi des deux Siciles avec un régiment de deux mille Albanois destinés pour lui.

Un coup de foudre ne l'auroit pas atterré davantage qu'il le fut à cette nouvelle inattendüe. Il est des malheurs que la prudence ne peut deviner, & que la valeur ne sauroit vaincre. Théodore se crut perdu sans ressource, & qu'il alloit être la victime de la malignité de la fortune, qui se plaisoit à détruire son ouvrage par les mêmes ressorts qu'elle avoit employé en le formant.

En effet il lui étoit impossible de résister seul, sans amis & sans appui, à la violence d'un peuple séditieux, ni à tant de puissances réunies contre lui. Il ne songea donc qu'à se tirer de ce labyrinthe par le fil de l'honneur. Il prit le parti de quitter la Corse, non pas

pas en roi fugitif, mais du plein gré du peuple, avec dignité, dans le dessein de faire de nouvelles alliances & de revenir ensuite à la tête d'une armée soutenir ses droits, & la libre élection de ses sujets.

En conséquence il s'avisa de convoquer une assemblée générale. La démarche étoit très dangereuse. Ses amis craignoient qu'il ne s'exposât à une mort certaine, vû que les Corfès marquoient un ressentiment plus vif que jamais contre lui, & que la République de Gènes avoit mis sa tête à prix. Ainsi ils ne négligèrent rien pour l'en détourner, mais voïant qu'il n'écoutoit pas leurs raisons, & qu'il bravoit les suites dangereuses, qui pouvoient résulter

résulter d'une pareille démarche, ils regardèrent sa résolution comme le désespoir d'un homme qui ne cherchoit qu'à périr avec éclat, & qui vouloit terminer sa domination de la manière la plus noble & la plus célèbre. On tint donc l'assemblée, elle fut aussi nombreuse que celle qui fut tenue lors qu'on lui conféra la couronne. Toutes les *pieves*, à l'exception des villes qui étoient occupées par les Génois, y envoyèrent des députés; mais ce fut plutôt par un désir curieux d'entendre ce qu'il avoit à dire, que par l'envie de retourner dans leur devoir. Théodore vint se placer au milieu d'eux avec cet air de grandeur & d'affurance qui fait trembler le crime, & qui fait succéder une juste terreur à une audace insensée.

Il leur dit d'un ton fier & courroucé, que ne voïant pas arriver les secours qu'il avoit si longtems attendu, il étoit résolu d'aller les solliciter lui-même ; que cependant il choisiroit des personnes capables de régir le royaume en son absence. Il les exhorta à se tenir dans leur devoir & à ne renouveler plus l'infamie de leurs séditions, parce qu'autrement il les quitteroit pour toujours, & ne les reconnoîtroit plus pour ses sujets. Il ajouta, qu'en acceptant la couronne il n'avoit eû d'autre ambition que celle de les affranchir, aux dépens même de son repos & de sa vie, de la tyrannie des Génois sous laquelle ils avoient trop longtems gémi ; que ce qui lui étoit douloureux à dire, & plus encore à supporter ;

porter ; c'étoit qu'eux-mêmes étoient un obstacle à l'accomplissement de ses vœux, & que leur humeur remuante & séditieuse étoit les principales entraves qui l'arrêtoit. Qu'il étoit bien aisé qu'ils fussent que le titre fastueux de roi n'avoit nullement étonné son esprit ; qu'il ne s'étoit pas perdu de vue dans cette sphere, où il avoit vécu sans faste & comme un simple particulier : qu'il en pourroit reprendre le rang sans regret, car, quoique ses finances fussent épuisées, il lui restoit encore un cœur intrépide & au dessus de toutes les rigueurs de la pauvreté. Que loin d'en rougir, il se glorifioit de ressembler aux Fabrices, regardant l'honneur & la gloire comme son unique trésor.

Cette

Cette courte harangue, pleine de fierté & de modestie, & qui marquoit en même tems une noble indifférence pour le trône, frappa les esprits, & produisit un effet si singulier, qu'on ne peut guères l'attribuer qu'à ces secrètes révolutions, que l'aspect de la vertu malheureuse fait quelque fois dans les cœurs même les plus pervers. Les Corfes étonnés de la confiance avec laquelle il se livroit à eux, qui nourrissoient de si mauvaises intentions contre lui, changèrent leurs murmures en protestations d'attachement, & leurs plaintes en éloges. Ils avouèrent leurs fautes, en marquèrent du repentir, l'appellant leur bienfaiteur, leur sauveur & leur roi; ils promirent de vouloir lui obéir en tout ce qu'il leur ordonneroit,

donneroit, & de verser pour lui jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Malgré ces assurances, Théodore croïant ne devoir pas compter sur les promesses d'un peuple inconstant, farouche, indocile, & incapable de soumission ; ni pouvoir les contenir dans les bornes de leur devoir par la seule force des loix ; persuadé aussi qu'il alloit avoir sur les bras la France, l'Espagne, le roi de Naples, le Pape, & les forces de la Republique de Gènes, persista toujours dans son premier dessein de quitter cette isle, où il lui étoit impossible de se soutenir sans secours étrangers en hommes, en armes & en argent.

Là

Là dessus il mit ordre aux affaires
du royaume, & par un edit du 14^{me}
Novembre promulgué à Sartene, il en
conféra la régence aux seigneurs ci-
jointes :

Le marquis Hiacinte de Paoli,
Le marquis don Louïs Giafferi,
maréchaux généraux.

Le marquis Lucas Ornano.
Le comte Jean Felix Panzoni.
Le comte Durazzi.
Le chevalier Antoine Suzini d'Aulle.
Le comte Mari.
Le chevalier Fernandi.
Le comte Puillicio.
Le comte Casabianca.
Le colonel Sampieri.
Le chevalier Seravalle.

K

Le

146 MEMOIRES

Le comte Sacini.

Le marquis Matra.

Le comte Pierre Gaffori.

Le colonel Coroni.

Le colonel Mattei de Nilo.

Le comte Ambrosi.

Le comte Lazzelotti.

Le comte Natoli.

Le chevalier Felix de Pietralba.

Le général Gralloud.

Le général Paetti.

Le chevalier Cuttoli.

Le comte Peraldi.

Le chevalier Guagno.

Le sieur Dominique Tomasini, &

Le sieur Ambroise Piulici.

Le jour de son départ les Corfès
marquèrent par un morne silence com-
bien

bien ils étoient affligés de la perte qu'ils alloient faire d'un roi, qui pendant son court règne leur avoit tenu lieu de père plutôt que de maître. Ceux qui s'étoient le plus aliéné de lui, ne purent dans cette occasion retenir leur larmes. Tous les seigneurs l'accompagnèrent jusqu'à Aleria, lieu où il avoit débarqué huit mois auparavant. Là il les harangua encore une fois avec toute la tendresse paternelle. Après leur avoir recommandé de suivre constamment les règles de conduite qu'il leur avoit prescrites, règles également sages dans la spéculation, que sûres dans la pratique, il s'embarqua sur un petit vaisseau qui étoit préparé pour lui.

Il se rendit d'abord à Constantinople, mais ses sollicitations n'aïant eû aucun succès auprès de la Porte, qui étoit entièrement occupée à pousser la guerre en Hongrie, il erra de païs en païs sous divers déguisemens pour se dérober aux recherches des assassins à gage, qui le poursuivoient par tout impitoyablement ; de sorte qu'il ne pût donner l'effor à son génie, ni mettre en œuvre les ressorts qu'il méditoit.

Pendant son absence un autre corps de troupes françaises débarqua en Corse sous les ordres de monsieur le général de Maillebois, qui commanda en chef d'abord à son arrivée dans cette île par la mort de monsieur de Boissieux.

L'armée

L'armée française consistoit en quatorze mille hommes, & les troupes génoises montoient à six mille. Les Corfes ne furent nullement effrayés par le nombre. Ils se défendirent vaillamment pendant trois ans, battirent les ennemis en plusieurs rencontres, & il en couta aux Français l'élite de leurs troupes. Maillebois, homme d'intelligence & de finesse en fait de guerre, redoutant le courage de ces insulaires, songea à quelque ruse, par laquelle il put parvenir à les vaincre sans compromettre sa reputation & celle de ses troupes. Les circonstances favorisèrent son dessein. Il fut informé que les Corfes n'avoient reçu aucune nouvelle de Théodore depuis

qu'il avoit quitté l'isle; là dessus il fit répandre le bruit de sa mort. Cette triste nouvelle devint une source de larmes & de deuil, & jetta de la méintelligence & du désordre parmi ces insulaires. Maillebois profita de leur consternation, & leur offrit la médiation de la France. Les avis se partagèrent sur le parti qu'on devoit prendre. Le marquis Hiacinte de Paoli fut le premier à opiner, qu'on ne devoit pas accepter la médiation de la France, qui avoit toujours été fautive à ses promesses envers eux, & qui étoit l'auteur de leurs maux passés & présents. Que leur cas n'étoit pas désespéré, qu'on devoit continuer la guerre, attendre l'ennemi de pied ferme, acheter le salut de la patrie même au prix d'une

d'une mort certaine, & se rendre illustres par leur défaite, s'ils ne le pouvoient pas par leur victoire. Il fut sécondé par le marquis Luigi Giafferi, homme aussi de tête & de cœur, & non moins attaché à la gloire & à l'intérêt de sa patrie : mais l'avis de ces deux grands hommes ne prévalut pas. Les autres soutinrent qu'ils n'avoient point d'autre parti à prendre que d'accepter les offres du général français. Ainsi les Corfes mirent les armes bas, vaincus par la ruse de monsieur de Maillebois, plutôt que par la force des armes. Hiacinte de Paoli indigné de la lacheté de ses compatriotes, qui alloient se remettre volontairement dans les chaînes, dont à peine ils étoient sortis, quitta la Corse & se retira

à Naples avec ses deux fils. Luigi Gi-
 afferi avec plusieurs autres familles des
 plus illustres du royaume suivirent
 aussi cet exemple. Ce fut à Naples,
 où *Pasqual* de Paoli le chef d'aujourd'hui
 fit ses études, & où il apprit l'art
 de la guerre.

La mort de l'Empereur plongea
 l'Europe dans une guerre générale, &
 en enfanta une bien opiniâtre entre la
 France & l'Angleterre. Celle-ci étoit
 aussi intéressée à soutenir les droits de
 la reine d'Hongrie à la succession de
 tous les païs héréditaires de son au-
 guste père, que l'autre l'étoit à les dé-
 membrer. Cette guerre fournit à Thé-
 odore une occasion favorable de pa-
 roître encore sur la scène. Il passa à

la

la cour de Londres. Il y fit sentir l'importance de la Corse, & de quelle nécessité elle étoit pour affermir la puissance Britannique dans la Méditerranée. Qu'en le remettant sur le trône on s'assureroit ces avantages, & on en priveroit l'ennemi, qui auroit toujours cette île à sa disposition tant qu'elle seroit sous la domination d'une République entièrement dévouée à la maison de Bourbon. On gouta ses raisons, & on lui donna un navire de guerre pour le conduire à la flotte Anglaise dans la Méditerranée, où il devoit recevoir les secours nécessaires pour se rétablir sur le trône.

Il dépêcha aussitôt en Corse. Si la désolation de ces insulaires avoit été
extrême

extrême en apprenant sa mort, leurs transports de joye allèrent presque jusqu'à la démence lorsqu'ils apprirent qu'il étoit en vie, & qu'en peu de tems il iroit les délivrer de la tyrannie des Génois, soutenu par les forces de la Grande Bretagne.

Théodore étant arrivée à la flotte, plusieurs membres de la régence vinrent l'assurer de la fidélité de toute la Corse en général, & de la leur en particulier. Il leur répondit, que plus ils montroient de zèle pour son service, plus il lui seroit glorieux de s'exposer à tout pour eux : en conséquence de ces assurances il pria l'amiral de le débarquer ; mais voyant qu'il le différoit toujours tantôt
sous

sous un prétexte, & tantôt sous un autre, il le pressa de lui fournir du moins ce qui lui falloit pour entrer dans cette isle d'une manière digne de celui qui le relevoit; ajoutant, que sa présence y étoit très nécessaire pour tranquiliser l'esprit de ses sujets, qui l'attendoient avec impatience, & pour agir de concert avec les troupes Autrichiennes & Piémontaises, qui étoient alors dans l'isle, afin d'en chasser les français qui l'occupaient au nom des Génois. Mais quelle fut sa surprise lorsqu'il apprit que c'étoit à l'instance de ces mêmes puissances auxquelles il vouloit se joindre, qu'on ne pouvoit pas le débarquer en Corse. La reine d'Hongrie n'avoit encore pû oublier ses transactions revoltantes avec le

grand seigneur, & le roi de Sardaigne, n'étoit pas non plus trop prévenu en sa faveur. On lui avoit représenté Théodore comme un homme qui à la vérité avoit de l'esprit, du feu, de la hardiesse & de l'éloquence, mais dont la politique étoit outrée, les projets fort dangereux, & que plus on étudioit son caractère, moins on y decouvroit un fond de solidité sur lequel on pût compter. L'amiral ajouta, que si après lui avoir dit franchement ce qu'en pensoient la reine d'Hongrie & le roi de Sardaigne, il persistoit encore dans le dessein d'entrer en Corse, il pouvoit être bien sûr que les troupes Autrichiennes & Piémontaises s'opposeroient à sa descente, & le traiteroient comme ennemi.

Théodore

Théodore fut si étonné de ce que l'amiral venoit de lui apprendre qu'il ne pouvoit pas se le persuader. Mais après bien des réflexions il pénétra les vües & les craintes du roi de Sardaigne. Sa politique demandoit que les Corfes ne secoüassent pas entièrement le joug, que l'on tint le plus qu'on le pourroit la balance égale entre eux & les Génois, parce qu'il s'assuroit par là une domination paisible dans l'isle de Sardaigne, & en même tems affoiblissoit les Génois au point de ne pouvoir s'opposer à ses desseins sur le marquisat de *Final* & de *Savone*. Dans ces idées Théodore pria l'amiral de la débarquer à Livourne.

Delà

Delà il se rendit à Sienne, d'où il dépêcha à la cour de Londres sur ce contre tems. Ensuite il y revint lui-même muni d'un sauf conduit du roi.

La paix se fit bientôt après son arrivée ; ce fut un surcroit de malheurs pour lui. Les choses changèrent de mal en pire à son égard. C'étoit son destin de ne sortir d'un danger que pour retomber dans de plus grands. Il n'avoit plus rien à espérer du côté de l'Angleterre, qui venoit de recevoir la loi de son ennemi, & qui même fut obligée de lui donner des ôtages pour l'accomplissement du traité qu'on venoit de signer. Desorte que, la France étant alors la puissance qui donnoit le ton à l'Europe, épousa les intérêts

intérêts des Génois ses amis & alliés;
 & sollicita le roi de la Grande Bretagne
 d'accéder au traité conclû en 1738,
 entre elle (la France) l'Empereur, &
 l'Espagne, par lequel ces trois puis-
 sances garantissoient à perpetuité l'île
 de Corse à la Republique de Gênes.
 Le roi d'Angleterre refusa d'entrer
 dans cet engagement; mais il defendit
 à ses sujets d'avoir aucune correspon-
 dance avec les Corfes; il ne voulut pas
 non plus délivrer Théodore aux Génois
 suivant les instances qu'ils en faisoient,
 pour ne pas violer les loix du roy-
 aume, mais il permit qu'on s'assura
 de sa personne en violation du droit
 des gens. On avoit résolu de perdre
 entièrement cet illustre malheureux.
 On le craignoit même dans son épu-
 isement.

ifement. Ses vertus étoient comptées au rang des crimes. On ne savoit pas comment s'y prendre pour garder un dehors de justice en consommant sa ruine. Jean Baptiste Gastaldi, alors ministre résident de Gènes, en fournit le prétexte. Il savoit que Théodore étoit épuisé d'argent; Gastaldi ordonna sous main à quelques négocians de lui en prêter, ensuite on le fit arrêter pour ces mêmes dettes, sans entrer en discussion des privilèges de son caractère, & sans aucun égard au fauf conduit dont le roi l'avoit muni. Ces dettes ne montôient en tout qu'à quatre cent cinquante livres sterlins : ainsi le vengeur de la liberté, cet homme à promptes & heureuses ressources, ce même Théodore, qui quelques

ques années auparavant avoit fû lever parmi des barbares cent mille livres sterlins pour affranchir les Corfès de la tyrannie des Génois, par une étrange fatalité ne put en trouver la misérable somme de quatre cent cinquante pour ses propres besoins, & cela chez une nation opulente, à laquelle il étoit attaché, qui chérit la liberté, & qui est caractérisée par l'esprit de libéralité envers ceux qui en épousent la cause.

Le génie de Gènes prévalut. Théodore perdit sa liberté pour avoir voulu défendre celle des Corfès. Il fut confiné dans une honteuse prison, où il souffrit mille opprobres sans le moindre murmure. Il connut l'inutilité des plaintes & la nécessité de subir son sort.

L

Sans

Sans sceptre, sans état, sans biens, sans amis, il ne trouva de ressources que dans la Providence, & dans la tendre affection de son fils, qui vint en Angleterre pour l'accompagner en Corse, où Théodore s'étoit flatté devoir encore retourner par l'appui de la Grande Bretagne. Son fils ainsi que lui étoit privé des biens de la fortune, & il étoit peu propre à les acquérir, étant entièrement éloigné de l'esprit d'un siècle, partagé entre la poursuite des plaisirs, le goût de la bagatelle, & un désir immodéré de parvenir aux richesses & aux honneurs à quelque prix que ce soit ; aussi il ne cherchoit point à se produire, à s'intriguer, & à se faire par tout de compagnie & de fête ; au contraire intérieur & recueilli, il s'enfermoit en lui-même pour y vivre avec
la

la vertu, dont il ne faisoit point de parade, parce qu'il préféroit le solide de l'une au vuide de l'autre. Il étoit simple dans ses démarches, réservé dans ses manières & avare de ses paroles. Il disoit, que s'il est utile de tout savoir, il n'est ni expedient, ni honnête de dire tout ce qu'on fait. *Omnia scire, non omnia exequi*, étoit sa maxime favorite. Il étoit porté à l'indépendance, incapable de sacrifier à la bassesse, & d'acheter la faveur en en censant les ridicules de la grandeur & de l'opulence. Il ne faisoit sa cour qu'au mérite : il ne s'occupoit qu'à se perfectionner dans le devoir de l'homme, & à se rendre digne d'estime, laissant aux autres les soins de lui rendre justice. Il honnoroit les lettres, &

leur consacra ses jours. Il s'érigea en auteur, il tâcha de se faire un état de sa plume dans ce tems de détresse & de défolation, & enseigna même pour quelque tems les langues Latine, Italienne, & Espagnole pour mieux alimenter ses propres enfans, & secourir son père infortuné. Il ne bravoit pas fièrement son destin, mais il le soutenoit avec fermeté & courage. On ne l'a jamais entendu se plaindre de la Providence, ni faire des reproches aux hommes, & leur attribuer la cause de ses malheurs & de ses nécessités: car quelque tort qu'on lui fit, il ne laissa jamais entrer la haine dans son cœur, sachant que quand une fois elle s'en est emparée, on ne peut pas la chasser quand on le veut. En un mot, il se soumettoit

soumettoit avec une parfaite résignation, & avec un esprit toujours égal aux decrets du ciel. Pour témoigner encore plus cette soumission, & s'accommoder en tout à son état présent, il se depouïlla de clinquant des titres imposans, & ne voulut porter que son nom de batême, dont il fit un nom de famille. Par là il voulut aussi obvier le ridicule & le mepris, auxquels est presque toujours exposée la noblesse déchue de sa grandeur, & pour ne se parer que de ses propres qualités ; le seul patrimoine que ni la fureur de la fortune, ni la malice des hommes ne purent lui ravir.

Théodore outre les petits secours que son fils lui donnoit, trouva aussi

du foulagement dans la pitié des humains ; mais bien souvent on se faisoit un plaisir barbare d'insulter à ses malheurs, & d'accompagner les bienfaits avec des railleries choquantes. Ceux qui dans son élévation l'admiroient comme un génie supérieur, né avec les dispositions les plus heureuses du corps & de l'esprit, orné de toutes les sciences, formé par la fréquentation des plus grands personnages de l'Europe, consommé dans les affaires politiques, civiles & militaires ; dans son malheur le regardoient comme un homme qui n'avoit ni élévation dans l'ame, ni sensibilité dans le cœur, & qui étoit redevable de son élévation au caprice de la fortune plutôt qu'à son mérite. Le vulgaire ne s'en prend qu'aux

qu'aux apparences, il ne juge que par les événemens, & il n'y a presque dans le monde que le vulgaire,

Les Corfes l'abandonnèrent auffi par ce principe de la créance Mufulmane, que le malheur dans un prince est une marque infaillible de la haine de Dieu & du mépris de fa sainte loi, & qu'ainfi il est permis aux peuples de facrifier au bien public celui fur qui cette haine s'est attachée. Cependant ils se gouvernoient toujours par fes conseils, fur lesquels Gaffori, alors leur chef, se régloit entièrement. Parmi les maximes que Théodore inculquoit continuellement aux Corfes pour le recouvrement de leur liberté, étoient celles qu'Antoine Pérez donnoit à Philippe II, roi d'Espagne,

d'Espagne, pour parvenir à la monarchie universelle, savoir, *Consejo, pelago y Roma*; c'est à dire, des mesures sages, une bonne marine, & la protection de la cour de Rome : si bien que Pasqual de Paoli, qui soutient aujourd'hui la cause de ses compatriotes, & qui n'en est pas moins l'ame que le chef, a suivi constamment ses maximes avec autant d'avantage pour sa patrie, que d'éclat pour sa gloire particulière,

Théodore sortit enfin de prison par une acte d'insolence, après y avoit trainé la vie la plus affreuse pendant sept ans, de sorte qu'étant entièrement abbattû par la longueur de ses infortunes, il mourut peu après dans une extrême indigence, avili, méprisé, décrié

crié par tout le monde ; plaint & regretté seulement par son fils, le seul admirateur de ses vertus, & le fatal héritier de ses malheurs. Sa mort arriva le 11^{me} Decembre 1755.

Il fut enterré dans la cimetiére de la paroisse de Ste. Anne parmi le commun du peuple. Ces étranges révolutions de la fortune inspirèrent à Monsieur Horace Walpole l'építaphe suivante, qu'on voit gravée en Anglois sur une pierre fixée à la muraille de l'église, dans le même cimetiére, & dont je rapporte ici le sens plutôt que les graces.

Le tombeau réunit, c'est la commune loi,
Le héros, le captif, le mendiant, le roi ;

Mais

170 MEMOIRES, &c.

Mais Théodore seul avant l'heure fatale
Franchit de ces états le distant intervalle,
Et le sort envers lui liberal, inhumain,
Lui fit don d'un royaume, & refusa du
pain.

F I N.



B O O K S

Just published by S. HOOPER, at the East Corner
of the New Church in the Strand.

1. **H**OGARTH'S WORKS MORALIZED, by the
Rev. JOHN TRUSLER. This is a complete Edition of Mr. Hogarth's Prints, explained, containing 78 Copper-plates, which, though reduced, have all the Spirit and Delicacy of the Original. These may be had of Mrs. Hogarth, Leicester-fields. The above is an admirable Book for the Instruction of Youth. The last Number will be published in a few Days. Such as have taken in this Work, in Numbers, are desired to complete their Sets by the 20th of May, as no single Number will be sold after that Day. Price sewed 1l. 16s.

2. TRACTS on the LIBERTY, SPIRITUAL and TEMPORAL, of PROTESTANTS in England, by ANTHONY ELLIS, D. D. late Lord Bishop of St. David's. Bound 17s.

3. THE SCHOOL of FENCING, or the ART of the SMALL SWORD, ENGLISH and FRENCH: Containing Forty-seven elegant Copper-plates, drawn from the real Attitudes, by GWYN, and engraved by ROOKER, GRIGNION, HALL, &c. with a general Explanation of the Terms used in that Art, by Mr. ANGELO. Sewed in Marble Paper, 30s.

4. A DESCRIPTION of the ROYAL PALACE and MONASTERY of St. LAURENCE, called the ESCURIAL; illustrated with Copper-plates, engraved by GRIGNION, ROOKER, MILLER, &c. in One Volume, most elegantly printed on a Superfine Royal Paper. Sewed 30s.

BOOKS Printed for S. HOOPER.

5. A VOYAGE to the EAST INDIES, begun in 1750 and continued till 1764: Giving a general and authentic Description of that Country, as also its Government, &c. &c. including the Rise of the War in India between the English and French in 1754, to the Peace in 1763: With Views taken on the Spot, by J. H. GROSE, in 2 Vols. Octavo. Bound 12s.

6. TRAVELS through ITALY: Containing general Observations on that Country; with the most authentic Account yet published of capital Pieces in Painting, Sculpture, and Architecture; including Remarks on the ancient and present State of Italy, of the Arts and Sciences which have flourished there, and of Taste in Painting. By JOHN NORTHALL, Esq; With Copper-plates, and engraved from Drawings taken on the Spot. Bound 6s.

7. HOMER TRAVESTIE, a new Edition, being a Burlesque Translation of the Illiad, in 2 Volumes, with two humorous Frontispieces. Bound 6s.

8. THE LIFE of MADAM POMPADOUR, a new Edition, being the Fourth, revised, corrected, and greatly enlarged by the Author of the first Volume; with a beautiful Head of the Marchioness, elegantly engraved, taken from an original Painting. Bound 6s.

N. B. Even the first Edition of this Work, imperfect as it is, was translated into most of the European Languages: In Germany, it was reprinted fourteen Times; and several Impressions were suppressed in Holland, at the Requisition of the French Ambassador.

9. EVERY MAN his own BROKER, or, a GUIDE to EXCHANGE-ALLEY. In which the Nature of the several FUNDS, vulgarly called the STOCKS, is clearly explained; and the Mytery and Iniquity of the infamous Practice of STOCK-JOBING laid before the Public in a new and impartial Light, by THOMAS MORTIMER, Esq; 6th Edition, greatly improved. Bound 3s.

in
-
-
an
n
-
-
ic
-
nt
h
n
d

a
h

w
y
-
n
-
t
-
e

e
y
-
a
s